



GUIDE

DÉPARTEMENTAL DE

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

2024

ÉDITION
BRETAGNE
PAYS DE
LA LOIRE
CENTRE-VAL
DE LOIRE



MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*

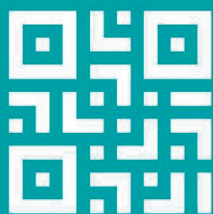
OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Le bon réflexe
contre les
cambriolages

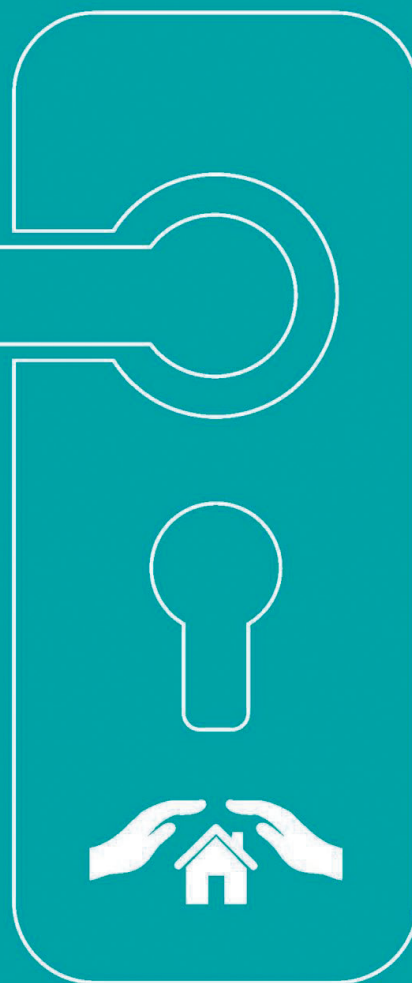
Partez sereinement en vacances et bénéficiez

de la surveillance de votre domicile

en vous inscrivant **en ligne sur service-public.fr**



Scannez le QR code pour
vous inscrire en ligne



4 LES MISSIONS ET LE RÔLE DE LA **POLICE MUNICIPALE**

6 LES COMPÉTENCES ET LE RÔLE DES **ASVP**

8 LES MISSIONS ET LE RÔLE DE LA **POLICE NATIONALE**

10 LES MISSIONS ET LE RÔLE DE LA **GENDARMERIE**

12 LES MISSIONS ET LE RÔLE DE LA **DOUANE FRANÇAISE**

15 LE RÉPERTOIRE DE LA **SÉCURITÉ PUBLIQUE**



© Cogal18128 - DepositPhotos

ÉDITORIAL

L'année 2023 s'est révélée être, comme les précédentes, très difficile et périlleuse pour nous, agents des forces de l'ordre. Nombreux sont ceux qui parmi nous ont été agressés et blessés, plus ou moins sérieusement.

Nous, policiers et gendarmes de terrain, avons constaté, depuis plusieurs années maintenant, une dégradation incessante et significative de nos conditions de travail. À cela, nous devons ajouter un manque total et visible de considération et de soutien émanant de nos hiérarchies, ainsi que de la haine à notre encontre provenant de certains partis politiques et de magistrats, bien souvent aveuglés par leur idéologie.

Le SNSP, à travers ses dirigeants et délégués, œuvre au quotidien pour faire évoluer les statuts et les moyens de défense et de protection pour l'ensemble des hommes et femmes qui mettent leur intégrité physique, voire leur vie, au service de nos concitoyens.

L'année 2024 risque d'être encore très compliquée pour nous (attaques terroristes, mouvements sociaux, Jeux Olympiques), et nous allons être incessamment mis à contribution, au détriment de nos vies familiales !

Différentes actions vont être menées afin de faire entendre nos revendications, et nous allons devoir nous unir pour agir, l'union fait la force. Le gouvernement va avoir besoin de nous pour assurer la sécurité et la tranquillité publiques, mais il va falloir qu'il comprenne qu'il devra se passer de nous si nous n'obtenons pas d'avancées sociales significatives ! Nos dirigeants ne doivent pas seulement nous entendre, mais nous écouter.

Si nous prenons l'exemple des policiers municipaux, est-il normal qu'un agent parte à la retraite à 64 ans avec une pension de retraite inférieure au seuil de pauvreté ? La supercherie a assez duré, mes cher(e)s collègues, l'année 2024 est celle du changement, celle où nous, agents des forces de l'ordre, allons dire stop au mépris grandissant de nos politiques depuis des années.

Surtout, n'oubliez pas que, contrairement à ce que vous répète votre hiérarchie, la santé physique et mentale et la vie familiale doivent passer en priorité, bien devant la vie professionnelle qui devient malheureusement, pour bon nombre d'entre-nous, uniquement alimentaire.

Stéphane POUPEAU
Président du SNSP



GUIDE DÉPARTEMENTAL DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Guide officiel du **SYNDICAT NATIONAL DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**
BP 13 - 37310 TAUXIGNY-SAINT-BAULD • www.sns-pm.fr

Éditeur & régie publicitaire exclusive : **RGB COM SAS** (SIRET 84497478200014)
1 avenue Docteur Roux - 06200 NICE • ☎ **04 93 96 70 20** - contact@rgbcom.fr

Directeur de la publication : Christophe Gouzy.

Imprimeur : Exaprint SAS - 34130 MAUGUIO.

Maquette & mise en page : Service Infographie RGB Com

Photo couverture :
Adobe Stock (Laitz Eyetronic - Patrick J)
Pixabay (Jackmac34)

LES MISSIONS ET LE RÔLE DE LA POLICE MUNICIPALE

La police municipale est investie de plusieurs missions de police administrative et de police judiciaire, en complément des missions réalisées par la police nationale et la gendarmerie.

LES MISSIONS DE POLICE ADMINISTRATIVE

La police municipale effectue au quotidien plusieurs missions de police administrative. Ces missions sont directement liées à la prévention, à la surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques.

Ces interventions sur la voie et les lieux publics sont celles d'une police de proximité.

Les policiers municipaux ont pour mission de contrôler et de rédiger des arrêtés municipaux liés à la circulation routière dans la commune, au stationnement et aux rassemblements publics. Ils doivent aussi définir certaines formalités administratives.

La police municipale a d'ailleurs le droit et le pouvoir de réprimer les atteintes à la tranquillité publique. Elle intervient lors de bagarres dans les rues, d'attroupements, de troubles du voisinage de rassemblements nocturnes et d'autres actes qui nuisent à la tranquillité publique.

La police municipale assure le maintien du bon ordre public lors d'événements qui attirent du monde. Il peut s'agir de foires, de marchés, de cérémonies publiques, d'événements culturels, de jeux, de rassemblements devant un lieu de culte, un café ou un lieu public. Les policiers font en sorte de maintenir le calme pour éviter les débordements.

La police municipale a également pour mission de s'assurer de l'hygiène des produits alimentaires vendus sur les marchés et exposés à la vue.

La police municipale a le droit et le devoir d'agir lorsque certaines situations critiques l'exigent. Pour éviter une catastrophe prévisible, elle doit prendre des précautions et prévenir les autorités et les secours compétents (pompiers, ambulances, médecin...). Il peut s'agir d'accidents, de pollutions massives, d'incendies, d'inondations, d'éboulements, d'avalanches, ou encore de l'apparition de maladies contagieuses, comme la dernière pandémie de Covid-19.

Pour assurer la sécurité publique, la police municipale peut être amenée à prendre en charge de manière temporaire des personnes atteintes de troubles psychiques. Pour éviter que des personnes en détresse psychologique ne se blessent, agressent d'autres personnes ou dégradent des biens.

Les agents de la police municipale doivent également éviter que des animaux errants déambulent dans la commune. S'ils en trouvent, ils doivent les récupérer et les apporter à un service compétent (fourrière, refuge...).

La police municipale a aussi sous sa responsabilité la gestion de la fermeture annuelle de certains commerces essentiels comme les boulangeries. L'objectif est de faire en sorte que tous les commerces essentiels

ne ferment pas tous en même temps, que la nourriture et les services de base soient toujours disponibles.

Certains policiers interviennent aussi au sein d'une équipe Action marginalité insertion (AMI) qui compte également des travailleurs sociaux. Ces groupes se rendent auprès des sans-abri pour les aider à se réinsérer socialement.

La police municipale peut aussi assurer la sécurité aux entrées et aux sorties d'écoles ou venir en aide aux personnes âgées.

En cas de catastrophes majeures, la police municipale peut être réquisitionnée par les autres forces d'État pour leur prêter assistance et ainsi décharger l'activité de la police nationale et/ou de la gendarmerie nationale.



La police municipale veille à ce que les rues de la commune soient bien entretenues et que les différents axes de passage soit sécurisés et dégagés. Elle fait donc le tour des axes routiers et des places publiques pour vérifier que le nettoyage ait bien été fait, que l'enlèvement des déchets ait été effectué, et que l'éclairage public fonctionne correctement. Elle peut également être appelée en cas de démolition ou de réparation de monuments funéraires. La police municipale rappelle aussi aux habitants qu'il est interdit d'exposer des objets aux fenêtres qui pourraient blesser un passant en tombant (jardinières, etc.), ou gêner le passage sur la chaussée. De la même manière, elle réprimande les habitants qui jettent des objets dans la rue.

LES MISSIONS DE POLICE JUDICIAIRE

Les policiers municipaux sont également des Agents de police judiciaire adjoints (APJA). Ils ont ainsi pour mission de seconder les officiers de police judiciaire. Si la police municipale est témoin de crimes, de délits ou de contraventions, elle a pour obligation de transmettre les informations qu'elle détient au maire, aux officiers de police judiciaire de la police nationale ou de la gendarmerie nationale.

Ils doivent rédiger des rapports et des procès-verbaux avant de les transmettre à chacune de ces autorités. L'objectif est de retrouver l'auteur du délit. Lorsqu'ils constatent une infraction, les agents de la police municipale doivent recueillir le maximum d'informations ainsi que les éventuelles remarques du contrevenant.

La police municipale peut ainsi constater par procès-verbal les contraventions au Code de la route, mais aussi les délits, comme les voies de fait et les menaces de violence au sein des parties communes d'un immeuble collectif.

La police municipale a ainsi pour mission de verbaliser différentes catégories d'infractions :

- Les infractions aux arrêtés de police du maire ;
- Les infractions au Code de l'environnement qui regroupe la protection de la faune et de la flore, la pêche, la chasse, ou encore la publicité dans des lieux inappropriés ;
- Les infractions à la police de conservation du domaine routier. Il peut s'agir de panneaux abîmés, ou encore de voiries endommagées ;
- Les infractions liées aux nuisances sonores causées par des véhicules (voitures, scooter...), des postes TV/radio, ou encore des bruits de voisinage ;
- Les infractions routières liées à la circulation ou aux stationnements gênants ;
- Les infractions relatives à la législation sur les chiens dangereux qui concernent les personnes qui n'ont pas déclaré leur animal en mairie, ou qui ne respecteraient pas les obligations fixées par le code rural.

Pour remplir leurs missions de police judiciaire, les policiers municipaux ont plusieurs moyens à leur disposition :

- Le relevé d'identité ;
- Le contrôle d'alcoolémie ;
- La rétention du permis de conduire ;
- L'immobilisation et la mise en fourrière de véhicules ;
- La consultation des fichiers, des immatriculations et des permis de conduire ;
- L'accès aux parties communes des immeubles qui servent d'habitation ;
- Le recours aux palpations de sécurité dans le cadre des missions confiées par le maire ;



© Fred - Adobe Stock



© Skampixelle - Adobe Stock

- L'inspection visuelle ou la fouille des sacs et des bagages dans certains cas précis comme l'accès à des manifestations ou les rassemblements de plus de cinq cents personnes ;
- Les notes inscrites dans un carnet de déclaration qui permet de recueillir les remarques éventuelles des personnes verbalisées.

DES MISSIONS QUI ÉVOLUENT

Les missions des policiers municipaux sont appelées à s'adapter aux évolutions sociétales. Ainsi, la police municipale mène notamment différentes actions de sensibilisation et de prévention en milieu scolaire.

Quelques exemples :

- À Carcassonne ou encore à Héringue, formation des agents à la lutte contre le harcèlement scolaire ;
- Dans de nombreuses communes de Martinique (Bellefontaine, Le François ou encore Saint-Esprit), mise en place et pilotage du dispositif « permis internet », programme national de prévention pour un bon usage d'internet ;
- À Toulon, sensibilisation des élèves aux risques qu'ils pourraient rencontrer dans la vie quotidienne, avec des interventions adaptées à l'âge des élèves ;
- À Mougins, mise en place et pilotage du dispositif « copains bienveillants » pour lutter contre le harcèlement scolaire, en l'adaptant à chaque tranche d'âge ;
- En Guadeloupe, au Lamentin, implication des jeunes écoliers de la ville dans la réalisation et la conception d'un vidéoclip sur le thème de la sécurité routière, initiative faisant suite à des comportements à risques des jeunes passagers observés dans le bus. ■

LES COMPÉTENCES ET LE RÔLE DES

AGENTS DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE

Le quotidien professionnel, assuré par les agents de surveillance de la voie publique (ASVP) issus de la filière administrative ou technique, ne doit pas entraîner la confusion avec les missions confiées aux fonctionnaires et agents de la gendarmerie, de la police nationale ou de la police municipale.

C'est pourquoi la tenue est différente des uniformes réglementaires, le port d'arme de toute catégorie est interdit, la conduite d'un véhicule disposant d'une sérigraphie réglementaire n'est pas autorisée, ainsi que l'impossibilité de procéder à des investigations.

Malgré ses pouvoirs limités, les missions confiées à l'agent de surveillance de la voie publique restent très diversifiées. En effet, les compétences fondamentales reposent principalement sur la circulaire ministérielle qui préconise le contrôle de la réglementation à l'arrêt et au stationnement, à la vérification de l'apposition du certificat d'assurance sur les véhicules stationnés sur la voie publique, et à la constatation de certaines infractions au code de la santé publique en lien avec la propreté des voies et espaces publics.

Dans un deuxième temps, les compétences complémentaires applicables par ces agents territoriaux, sont repérées dans le domaine de la protection de l'environnement au niveau de la publicité, du bruit, et de l'urbanisme. En dernier lieu, les compétences particulières, se rapportant aux foires et marchés, à la qualité de régisseur et le traitement automatisé de données à caractère personnel.

Cette diversité de compétences évolue en fonction des prérogatives dont dispose le maire qui conserve la faculté de commissioner les agents qu'il a nommés. La constatation, le relevé par procès-verbal des contraventions.

COMPÉTENCES FONDAMENTALES

La circulaire du ministre de l'Intérieur, en date du 15 février 2005, rappelle, d'une part, les domaines de compétences, définis ci-après, des agents de surveillance de la voie publique, et, d'autre part, évoque le port d'une tenue librement définie par le maire dès lors qu'elle ne prête pas à confusion avec des uniformes réglementés (police nationale, gendarmerie nationale et police municipale notamment), ainsi que l'impossibilité de porter une arme de toute catégorie.

DOMAINE ROUTIER

La combinaison des articles L130-4 et R130-4 du Code de la route met en évidence les compétences des agents des communes, titulaires ou non, chargés de la surveillance de la voie publique qui peuvent constater les contraventions dans ce domaine.

L'arrêt ou le stationnement des véhicules autres que le stationnement dangereux. Sont notamment considérés comme dangereux, lorsque la visibilité est insuffisante, l'arrêt et le stationnement à proximité des intersections de routes, des virages, des sommets de côte et des passages à niveaux. La contravention est relevée selon l'application d'une procédure simplifiée, sur un formulaire d'amendes forfaitaires couramment appelé « timbre amende », qui a valeur de procès-verbal. Les contraventions de ce domaine peuvent être relevées dans les cours de gare SNCF. Même si l'infraction constatée prévoit une possible mise en fourrière du véhicule, l'agent ne peut prescrire cette mesure. En conséquence, il rendra compte aux partenaires compétents en la matière, police et gendarmerie nationales, police municipale, qui décideront de la suite à donner.

De plus, l'article R130-4 du Code de la route prévoit la constatation des contraventions précisées par l'article R211-21-5 du Code des assurances. Cet article impose à tout souscripteur d'un contrat d'assurance relatif à un véhicule d'apposer, sur ce dernier, le certificat prévu à cet effet. Dans le même esprit restrictif rappelé par la circulaire et

le code de la route, l'agent conserve ses compétences de verbalisation dès l'instant où le véhicule est à l'arrêt ou en stationnement, mais en aucun cas si le véhicule est en circulation. En effet, en qualité d'agent ou de fonctionnaire public et selon les décisions du premier magistrat de la commune, rien n'empêche que cet agent puisse être assermenté pour constater les infractions au code de l'environnement ou au code de l'urbanisme. De même, rien ne s'oppose au cumul de ces compétences.

DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT

Selon les dispositions précisées par l'article L581-40 du Code de l'environnement, sont habilités à procéder à toutes constatations les agents agréés et assermentés pour constater les infractions au code de la route en matière d'arrêt ou de stationnement des véhicules automobiles. Ce domaine de compétences s'applique, sur la base des règlements



© Jean-Louis Zimmermann - Flickr

locaux de publicité, aux publicités, enseignes et pré-enseignes :

- La publicité sur des supports interdits ;
- Le non respect des conditions de l'autorisation d'affichage ;
- La publicité « hors » et « en agglomération » ;
- Les affiches sans référence (nom, raison sociale) de la personne physique ou morale ;
- Les enseignes et emplacements publicitaires non entretenus.

Les procès-verbaux dressés par les agents et fonctionnaires habilités pour constater les infractions font foi jusqu'à preuve contraire. Ils sont transmis sans délai au procureur de la République, au maire et au préfet.

Dès lors, l'autorité compétente en matière de police prend un arrêté ordonnant, dans les quinze jours, soit la suppression, soit la mise en conformité, des publicités, enseignes ou pré-enseignes en cause, ainsi que, le cas échéant, la remise en état des lieux.

Outre, les dispositions notées dans le domaine de la publicité, l'article L571-18 du Code de l'environnement attribue des compétences complémentaires aux fonctionnaires et agents des collectivités territoriales, mentionnés à l'article L1312-1 du Code de la santé publique. De ce fait, ils sont chargés de procéder à la recherche et à la constatation des infractions aux règles relatives à la lutte contre les bruits de voisinage.

Ce bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité. Les constatations sont fondées sur des éléments matériels observables sans avoir recours à des moyens permettant les mesures acoustiques.

DOMAINE DE L'URBANISME

Le Code de l'urbanisme, en son article L480-1, mentionne les agents des collectivités publiques, commissionnés à cet effet par le maire et assermentés, qui ont compétence pour relever les infractions concernant :

- Le défaut de permis de construire ;
- La non conformité de la construction ;
- La non conformité des travaux accordés par le permis de construire ;
- Le non-affichage du permis de construire.

DOMAINE DE PROTECTION AUX ABORDS DES ÉCOLES

Cette mission consiste à veiller à la protection des enfants et des adultes qui empruntent les passages piétons à proximité des établissements scolaires. Ce rôle, pratiqué aux heures d'entrée et de sortie des écoliers, est souvent confié à l'agent de surveillance de la voie publique. En la matière, les droits accordés à cet agent sont identiques à ceux de tout citoyen, qui respecte si nécessaire la signalisation en place, c'est-à-dire que le piéton engagé sur un passage prévu à cet effet est prioritaire par rapport aux autres usagers de la route. De ce fait, il est un facilitateur de passage et ne dispose d'aucune qualité pour réguler la circulation en sommant par exemple un automobiliste à s'arrêter au feu vert. À contrario, le policier municipal dispose de cette compétence de régulation de la circulation, reconnue par la voie réglementaire.

COMPÉTENCES PARTICULIÈRES

Selon le cadre d'emploi dont il est issu, filière administrative ou technique, l'agent peut assurer des missions en qualité de régisseur.

DOMAINE DES RÉGIES

Le décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006 détermine deux domaines de compétences.

Tout d'abord, l'agent issu de la filière administrative qui suppose la connaissance de règles comptables, peut être chargé de placer les usagers d'emplacements publics, de calculer et percevoir le montant des redevances exigibles par ces usagers. Donc, la régie de recettes des foires et marchés.

DOMAINE DES TRAITEMENTS AUTOMATISÉS DE DONNÉES PERSONNELLES

La mise en œuvre de traitements automatisés de données, à caractère personnel, dans les communes, est autorisée par l'arrêté du 14 avril 2009. Ces données relatives à l'infraction, à l'agent verbalisateur et au contrevenant sont appliquées pour assurer le suivi des rapports et des procès-verbaux. Par contre, l'agent ne peut saisir ou consulter ces données qu'en fonction de son champ de compétence. Dans certains cas, il peut être concerné pour tout ou partie des compétences suivantes :

- Les agents de surveillance de la voie publique mentionnés à l'article L130-4 du Code de la route concernant les règles d'arrêt et de stationnement des véhicules ;
- Les fonctionnaires et agents territoriaux habilités mentionnés à l'article L1312-1 du Code de la santé publique, en matière de santé, d'environnement ;
- Les fonctionnaires et agents territoriaux commissionnés par le maire, agréés par le procureur de la République et assermentés, en matière d'urbanisme ;
- Les fonctionnaires et agents territoriaux désignés par le maire, agréés par le procureur de la République et assermentés, en matière de nuisances sonores, dans les conditions prévues à l'article L571-18 du Code de l'environnement.

DOMAINE DÉONTOLOGIQUE

Malgré l'absence d'un code de déontologie, ce métier demande un agent exemplaire, intègre, impartial, à l'écoute des usagers désireux d'obtenir un renseignement.

De plus, l'ASVP a l'obligation de rendre compte à sa hiérarchie de tout événement observé pendant l'exercice de sa mission.

Par sa présence sur la voie publique, l'agent peut se trouver confronté à une situation de crime ou à une situation de délit flagrant. Dans ce cas, il privilégiera l'alerte des services compétents.

Enfin, comme pour tout citoyen, il est tenu de mettre en œuvre tous les moyens nécessaires permettant, par exemple, de porter aide et assistance à une personne en danger. ■

LES MISSIONS ET LE RÔLE DE LA POLICE NATIONALE

La déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, inscrite dans le préambule de constitution française, a défini la philosophie de l'action policière.

Son premier article affirme que « la sûreté fait partie des droits inaliénables et imprescriptibles de l'homme », et le douzième que « la garantie des droits de l'homme et du citoyen nécessite une force publique instituée pour l'avantage de tous et non pour l'utilité particulière de ceux auxquels elle est confiée ».

Dans cet esprit républicain, la loi d'orientation et de programmation relative à la sécurité de janvier 1995 a énoncé les missions prioritaires de la police nationale, confirmées par la loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure d'août 2002.



© Pablo029 - Wikimedia Commons

ASSURER LA SÉCURITÉ ET LA PAIX PUBLIQUES

Cette mission consiste à veiller à l'exécution des lois, à assurer la protection des personnes et des biens, à prévenir les troubles à l'ordre public et à la tranquillité publique ainsi que la délinquance.

MISSIONS DE POLICE JUDICIAIRE

Ces missions ont pour objet, sous la direction, le contrôle et la surveillance de l'autorité judiciaire, de rechercher et de constater les infractions pénales, d'en rassembler les preuves, d'en rechercher les auteurs et leurs complices, de les arrêter et de les déferer aux autorités judiciaires compétentes.

MISSIONS DE RENSEIGNEMENT ET D'INFORMATION

Permettre d'assurer l'information des autorités gouvernementales, de déceler et de prévenir toute menace susceptible de porter atteinte à l'ordre public, aux institutions, aux intérêts fondamentaux de la Nation ou à la souveraineté nationale.

Les missions assignées à la police nationale mettent en oeuvre l'ensemble de ses composantes. Aucune n'est l'apanage d'une direction et toutes les directions sont concernées, à titre principal ou accessoire, au premier chef ou en soutien, par les trois missions. Les synergies se concentrent selon les cinq axes qui suivent.



© Kevin.B - Wikimedia Commons

ASSURER LA SÉCURITÉ DES PERSONNES, DES BIENS ET DES INSTITUTIONS

Peuvent être notamment cités à ce propos :

- La direction centrale de la sécurité publique (DCSP), à titre principal, car, par son maillage territorial, elle est le fer de lance de la police nationale dans la lutte contre la petite et moyenne délinquance. Elle est engagée en première ligne contre les violences urbaines et contre l'insécurité routière et constitue un instrument important de la prévention ;
- Le service de la protection (SDLP), qui est chargé de la protection rapprochée des hautes personnalités françaises, ainsi que des hautes personnalités étrangères lorsqu'elles séjournent en France.

MAÎTRISER LES FLUX MIGRATOIRES ET LUTTER CONTRE L'IMMIGRATION ILLÉGALE

La direction centrale de la police aux frontières (DCPAF) veille au respect des règles relatives à la circulation transfrontière. Elle anime et coordonne au plan national, par l'intermédiaire de l'office central pour la répression de l'immigration irrégulière et de l'emploi d'étrangers sans titre, la lutte contre la délinquance en ces domaines.

LUTTER CONTRE LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE, LA GRANDE DÉLINQUANCE ET LA DROGUE

Ce rôle est prioritairement dévolu à la direction centrale de la police judiciaire (DCPJ) qui dispose à cet effet d'offices centraux spécialisés.

Créés en mai 2002, les groupes d'intervention régionaux (GIR), associent policiers, gendarmes, douaniers et agents du fisc dans la lutte contre les divers trafics qui alimentent les économies souterraines. La DCSP développe également une activité notable dans la lutte contre les trafics de drogue.

PROTÉGER LE PAYS CONTRE LA MENACE EXTÉRIEURE ET LE TERRORISME

L'unité de coordination de la lutte antiterroriste (UCLAT), rattachée au directeur général de la police nationale, centralise les informations fournies notamment par la DCRI et la DCPJ.

MAINTENIR L'ORDRE PUBLIC

La direction centrale des compagnies républicaines de sécurité (DCCRS) et ses 61 unités mobiles constituent la réserve de la police nationale. Outre les opérations de main-



© Lozz - Adobe Stock

tien de l'ordre, auxquelles elle concourt, en particulier avec la D.C.S.P., elle participe à la sécurisation de la population dans les zones sensibles ainsi qu'à l'aide aux personnes (sécurité routière, en mer et en montagne).

L'unité d'assistance de recherche, d'intervention et de dissuasion (RAID) apporte son soutien lors d'opérations dans de nombreux domaines.

Ces missions et axes trouvent un écho hors des frontières par l'action de la direction de la coopération internationale (DCI) implantée dans 156 pays.

Toutes les activités de la police nationale sont mises en œuvre grâce aux fonctions d'administration, de gestion et de contrôle, assurées par la direction des ressources et des compétences de la police nationale (DRCPN) et l'inspection générale de la police nationale (IGPN), qui fournissent aux directions et services actifs des moyens suffisants et efficaces pour remplir leurs missions dans la meilleure éthique.

La formation et le recrutement sont désormais assurés par la direction centrale du recrutement et de la formation de la Police nationale (DCRFPN). ■



© Domenijod - Wikimedia Commons

LES MISSIONS ET LE RÔLE DE LA GENDARMERIE

La gendarmerie nationale est une force armée instituée pour veiller à l'exécution des lois, et assurer la sécurité publique et l'ordre public, particulièrement dans les zones rurales et périurbaines, ainsi que sur les voies de communication comme les autoroutes.

La police judiciaire constitue l'une de ses missions essentielles. Elle contribue à la mission de renseignement et d'information des autorités publiques, à la lutte contre le terrorisme, ainsi qu'à la protection des populations (cf. Code de la sécurité intérieure et Code de la défense). Son action s'exerce sur l'ensemble du territoire national ainsi qu'aux armées, au profit de tous les départements ministériels, et plus spécialement ceux de l'intérieur (dont elle dépend organiquement avec la police nationale), de la défense et de la justice. La gendarmerie compte environ 98 000 militaires d'active et près de 26 000 réservistes.

Force de maîtrise des espaces et de contrôle des flux aussi bien sur de vastes territoires ruraux que dans des zones urbaines et périurbaines à plus forte concentration de population, la gendarmerie est organisée et structurée par son statut militaire, son maillage territorial et la vie en caserne de ses personnels, condition d'une disponibilité permanente et immédiate.

TROIS GRANDES MISSIONS PRINCIPALES

Trois missions principales absorbent son activité : des missions de police judiciaire, des missions de police administrative, de sécurité routière et de renseignement, et des missions de défense nationale.



© Jebuilton - Wikimedia Commons

POLICE JUDICIAIRE

Chaque année, la gendarmerie traite près du tiers des crimes et délits commis en France (plus de 40 % dans les territoires ultra-marins). L'action de la gendarmerie en ce domaine comprend la constatation des infractions (criminalité organisée comprise), le rassemblement des preuves et la recherche des auteurs des infractions (sous le contrôle des magistrats).

POLICE ADMINISTRATIVE

Sous l'autorité du préfet, son objet essentiel est la sécurité publique. En partenariat étroit avec d'autres acteurs (dont les maires et polices municipales dans les domaines préventifs), la gendarmerie assume cette responsabilité sur 95% du territoire, au profit de 50% de la population. Cette activité recouvre un vaste domaine :

- Le renseignement d'ordre public et l'intelligence économique ;
- Les actions de prévention de la délinquance ;
- Le maintien de l'ordre ;
- La sécurité routière (ce qui implique la surveillance du réseau, une action éducative, une aide aux usagers en difficulté, ou encore l'intervention sur les accidents corporels) ;
- La protection de l'environnement ;
- L'assistance aux personnes (secours en montagne avec des pelotons spécialisés, recherche de personnes disparues...).



© Rama - Wikimedia Commons



© Alexandre Prévot - Wikimedia C.

DÉFENSE ET SÉCURITÉ NATIONALE

La gendarmerie est concernée par les cinq grandes fonctions stratégiques : connaître et anticiper, prévenir, dissuader, protéger, intervenir.

S'agissant de la dissuasion, elle exerce le contrôle gouvernemental sur les armes et systèmes d'armes nucléaires.

Elle contribue aux fonctions de connaissance / anticipation ainsi qu'à la prévention par le renseignement et par la lutte contre les différents trafics illicites (y compris ceux portant atteinte à l'environnement et à la santé publique).

La gendarmerie est un acteur majeur de la protection du territoire. Elle assure la sécurité des points sensibles civils et militaires (gendarmeries spécialisées notamment) et protège les institutions de la République (Garde républicaine). Elle est en mesure d'intervenir, avec par exemple le GIGN, lors de menaces graves (contre-terrorisme).

Concernant la projection des forces (intervention), la gendarmerie met en place des prévôtés auprès des unités françaises engagées sur un théâtre d'opération extérieure ou s'intègre dans des dispositifs de protection de nos ressortissants. ■



© Domenjod - Wikimedia Commons



© Remi Jouan - Wikimedia Commons

LE GARDE CHAMPÊTRE, ÉGALEMENT EN ZONE RURALE

En France, l'appellation garde champêtre désigne un agent public ayant pour principale mission la protection du domaine rural.

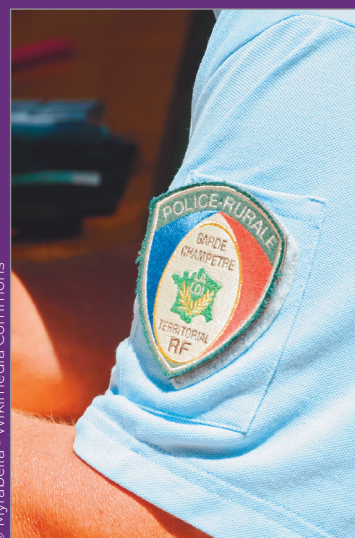
Il peut être armé ou non en fonction des missions qui lui sont attribuées. Parmi celle-ci, on retrouve sa mission principale de police rurale.

C'est un fonctionnaire territorial communal ou intercommunal, ayant pour mission la protection du domaine rural. Il appartient à la filière sécurité et au cadre d'emplois dit de « police municipale » au sens des pouvoirs de police du maire. Au sein de la police française, il fait partie des forces de sécurité intérieure et il est spécialement affecté à la police rurale.

Une confusion est régulièrement entretenue par des non-initiés entre l'agent de police municipale, fonctionnaire territorial affecté à des tâches de police urbaine, et le garde champêtre, fonctionnaire territorial affecté particulièrement à la police des campagnes conformément à l'article L. 521-1 du Code de la sécurité intérieure.

En effet, si le cadre d'emplois est bien « municipal », le champ de compétences et la vocation du garde champêtre restent adaptés au monde rural et à ses vicissitudes.

Actuellement, son statut est prévu par le décret 94-731 en date du 24 août 1943. Ce décret précise, en son article 2, qu'ils assurent les missions qui leur sont spécialement confiées par les lois et les règlements en matière de police rurale.



© Myrabella - Wikimedia Commons

LES MISSIONS ET LE RÔLE DE LA DOUANE FRANÇAISE

La douane française est une administration héritière d'une longue histoire. Aussi, si son cœur de métier est la régulation des flux de marchandises, elle a su faire évoluer et diversifier ses missions pour répondre aux nouveaux enjeux contemporains.



© Numéro 1963 - Wikimedia Commons

UNE ADMINISTRATION, DES MISSIONS

Rattachés au ministère de l'Économie et des finances, les services de la Direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI) exercent trois missions principales : lutte contre la fraude, soutien de l'activité économique et perception de la fiscalité.

MISSION DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET LES GRANDS TRAFICS INTERNATIONAUX

La douane a en charge la protection du territoire et des citoyens, des intérêts économiques et financiers nationaux ou communautaires (mobilisation contre les trafics de stupéfiants, de contrefaçons, de tabacs, d'armes, lutte contre le terrorisme et le financement des activités criminelles, lutte contre les menaces environnementales, sanitaires et protection du consommateur, des patrimoines culturels et naturels).

MISSION ÉCONOMIQUE

Grâce à sa connaissance approfondie des flux internationaux qui lui permet de protéger notre territoire, elle soutient également l'économie nationale et les entreprises françaises. Sur la base des règles fixées pour le commerce international, elle contrôle les flux commerciaux avec trois objectifs :

- > La fluidité ;
- > La sécurité ;
- > La qualité, grâce à des procédures adaptées aux besoins des entreprises.

MISSION FISCALE

Elle perçoit chaque année environ 13% des recettes de l'État et contribue, comme ses homologues européens, au financement du budget communautaire.



© Anna Zvereva - Wikimedia Commons



La douane contribue à la protection et à la sécurité des citoyens :

- En veillant au respect des réglementations en matière de qualité/sécurité des produits industriels importés hors UE (contrôle des documents et produits, analyses en laboratoires) ;
- En luttant contre les trafics de stupéfiants, d'armes, de biens culturels, d'espèces animales et végétales protégées, notamment ;
- En surveillant les mouvements de déchets toxiques à l'intérieur de l'UE et en empêchant l'entrée en France de produits stratégiques, radioactifs, dangereux ou non conformes aux normes européennes ou en luttant contre les pollutions maritimes.

La douane soutient la compétitivité des entreprises :

- En faisant respecter les règles des politiques commerciale et agricole de l'Union dans le cadre fixé par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ;
- En protégeant l'économie nationale et européenne contre des pratiques déloyales : l'application des droits anti-dumping et la lutte contre les contrefaçons en sont des exemples ;
- En facilitant le commerce international par une prise en charge rapide mais efficace des flux. En 2016, le temps moyen de dédouanement est de 3'52» ;
- En offrant des prestations adaptées aux entreprises : conseils personnalisés et procédures simplifiées ;
- En soutenant les filières économiques dont elle assure la régulation (viticulture, transports, énergie) ;
- En élaborant les statistiques du commerce extérieur de marchandises de la France : ces données sont utiles aux pouvoirs publics comme aux entreprises.

En matière fiscale, la douane perçoit :

- Les droits de douane, à l'importation dans l'Union européenne ;
- La TVA, lorsqu'elle concerne des produits importés des pays tiers à l'Union européenne ;

- Les accises, soit les impôts indirects sur les tabacs, alcools, et produits pétroliers ;
- La fiscalité environnementale, avec la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) ou la taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité (TICFE).

Ces recettes permettent notamment le financement du budget national (TVA) et européen (droits de douane).

La douane participe bien évidemment à la lutte contre la fraude fiscale (fraude à la TVA, fraudes au budget communautaire, contrebande de produits fortement taxés comme l'alcool ou les cigarettes, etc.).

L'ACTION DE LA DOUANE EN MER

La douane, au même titre que d'autres administrations, participe à l'action de l'État en mer. Il s'agit de coordonner les différents moyens aux fins d'intervention de missions en mer. Ces actions sont diverses :

- Police de la navigation ;
- Contrôle des pêches ;
- Missions de sauvetage ;
- Lutte contre la pollution.

Compte tenu de ses moyens matériels et de son savoir-faire notamment celui des garde-côtes douaniers, la douane est particulièrement impliquée dans cette action.

LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

La coopération opérationnelle constitue l'un des volets de la coopération internationale en matière douanière. Elle repose essentiellement sur des accords bilatéraux (conventions d'assistance administrative mutuelle internationale) permettant des échanges de renseignements, la surveillance de personnes, de biens ou de moyens de transport, la constitution d'équipes communes d'enquêtes. Un réseau de dix-huit attachés et officiers de liaison douaniers compose les relais privilégiés de la douane à l'étranger. ■

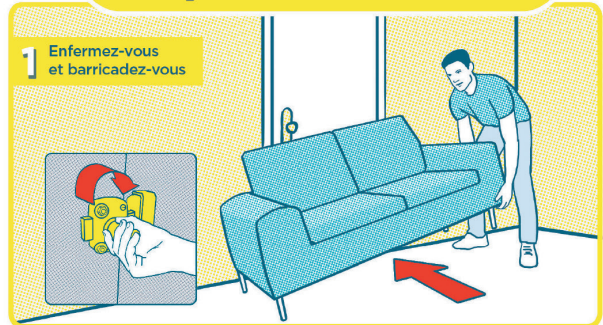
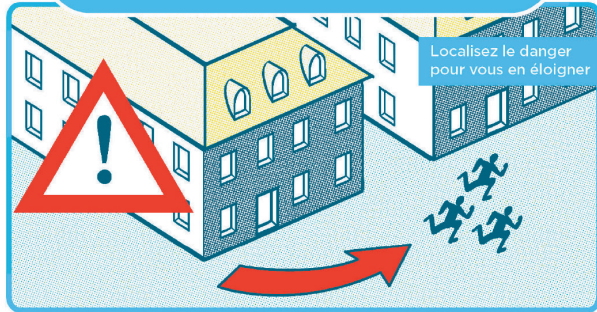
RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER

1/ S'ÉCHAPPER

si c'est impossible

2/ SE CACHER



3/ ALERTER ET OBÉIR AUX FORCES DE L'ORDRE



VIGILANCE

- Témoin d'une situation ou d'un **comportement suspect**, vous devez contacter les forces de l'ordre (17 ou 112)
 - Quand vous entrez dans un lieu, repérez les **sorties de secours**
- Ne diffusez aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre
- Ne diffusez pas de rumeurs ou d'**informations non vérifiées** sur Internet et les réseaux sociaux
 - Sur les réseaux sociaux, **suivez les comptes @Place_Beauvau et @gouvernementfr**



Pour en savoir plus : www.encasdataque.gouv.fr



RÉPERTOIRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

BRETAGNE / PAYS DE LA LOIRE / CENTRE-VAL DE LOIRE

DONNÉES PUBLIQUES - MODALITÉS D'ACCÈS ET HORAIRES D'OUVERTURE VARIABLES SELON LES SERVICES

22 > POLICES MUNICIPALES DES CÔTES-D'ARMOR

5 rue de la Gare 22000 SAINT-BRIEUC 02 96 62 53 00	32 rue René Fayon 22100 DINAN 02 96 39 57 57	2 rue de la Tour du Fa 22120 HILLION 02 96 32 21 04
Place de la Mairie 22120 YFFINIAC 02 96 45 20 19	Rue de la Résistance 22140 BEGARD 02 96 45 20 19	Place Louis Morel - Plœuc-sur-Lié 22150 PLOEUC-L'HERMITAGE 02 96 64 22 00
10 Bis rue des Chênes 22190 PLÉRIN 02 96 72 66 41	1 place du Champ au Roy 22200 GUINGAMP 02 96 40 64 40	Boulevard Anatole Le Braz 22220 TRÉGUIER 02 96 92 92 03
26-28 rue Philippe Lemerrier 22230 MERDRIGNAC 02 96 28 41 11	Place de Chambly 22240 FRÉHEL 02 96 41 32 48	Cité admin. Kermaria - 11 bd Louis Guilloux 22300 LANNION 02 96 37 27 50
1 place de la Mairie 22310 PLESTIN-LES-GRÈVES 06 65 38 70 54	2 rue de Brest 22360 LANGUEUX 02 96 62 25 50	31 rue de l'Hôtel de Ville 22370 PLÉNEUF-VAL-ANDRÉ 02 96 63 13 00
Salle Penthièvre - Place de la Libération 22380 SAINT-CAST-LE-GUILDO 02 96 34 28 25	6 rue Simone Veil 22400 LAMBALLE 02 96 50 14 40	52 boulevard Foch 22410 SAINT-QUAY-PORTRIEUX 02 96 70 80 80
11 square de l'Hôtel de Ville 22430 ERQUY 02 96 63 64 64	22 rue de la Mairie 22440 PLOUFRAGAN 02 96 78 89 00	1 rue Colonel Henri-Simon 22470 PLOUZÉC 02 96 20 64 90
Rue du Commandant le Conniat 22500 PAIMPOL 02 96 55 31 86	2 quai de Courcy 22520 BINIC 02 96 73 39 90	2 rue Sainte-Suzanne 22530 GUERLÉDAN 02 96 28 51 32
3 place du Bourg 22560 PLEUMEUR-BODOU 02 96 23 91 17	7 rue des Plages 22560 TRÉBEURDEN 02 96 15 47 83	24 avenue Laënnec 22580 PLOUHA 02 96 20 21 26
1 place Émile Guéret 22590 PORDIC 02 96 79 12 14	20 rue Notre-Dame 22600 LOUDÉAC 02 96 66 85 09	2 rue des Anciens Combattants 22610 PLEUBIAN 02 96 22 92 17
Rue Joliot-Curie 22620 PLOUBAZLANEC 02 96 55 80 36	1 place Jean Heurtel 22680 ÉTABLES-SUR-MER 02 96 70 64 18	Passage du Triangle 22700 PERROS-GUIREC 02 96 23 34 35
10 place de l'Église 22710 PENVENAN 02 96 92 67 59	Route du Dolmen 22730 TRÉGASTEL 02 96 15 38 04	3 rue du Châtelet 22750 SAINT-JACUT-DE-LA-MER 02 96 27 71 15
1 rue de la Mairie 22770 LANCIEUX 02 96 86 22 19	Place de la Mairie 22800 QUINTIN 02 96 74 88 47	Place de la Mairie 22820 PLOUGRESCANT 02 96 92 51 18
Crec'h Briand - Île de Bréhat 22870 ÎLE-DE-BRÉHAT 06 17 41 59 15	Place du Général de Gaulle 22940 PLAINTEL 02 96 32 52 52	1 rue de la République 22950 TRÉGUEUX 02 96 71 31 42
6 rue du Centre - 22960 PLÉDRAN • 02 96 64 34 25		

29 > POLICES MUNICIPALES DU FINISTÈRE

5 allée Couchouren 29000 QUIMPER 02 98 11 76 87	Place du Bel Air 29100 POUILLAN-SUR-MER 02 98 74 03 92	8 rue Général de Gaulle 29120 COMBRIT 02 98 56 74 23
Square de l'Europe 29120 PONT-L'ABBÉ 02 98 66 09 09	10 rue de Reims 29140 ROSPORDEN 02 98 66 99 00	15 quai Jean Moulin 29150 CHÂTEAULIN 02 98 86 15 50
Place Léon Blum 29160 CROZON 09 71 47 98 03	41 rue Berthelot 29170 DOUARNENEZ 02 98 74 46 02	Place du Général de Gaulle 29170 FOUESNANT 02 98 51 62 62
Place de l'Hôtel de Ville 29180 CONCARNEAU 02 98 50 38 38	Place Charles de Gaulle 29190 PLEYBEN 02 98 26 68 11	Hôtel de Ville - 2 rue Frézier 29200 BREST 02 98 00 80 80
23 rue du Lieutenant Jourden 29217 LE CONQUET 02 98 89 00 07	Rue des Martyrs 29217 PLOUGONVELIN 06 19 41 44 43	Place Général de Gaulle 29233 CLÉDER 02 98 69 36 27
Le Bourg 29242 OUESSANT 02 98 48 80 06	Place du l'Évêché 29250 SAINT-POL-DE-LÉON 02 98 15 85 03	8 place du Château 29260 LESNEVEN 02 98 83 57 97
17 place de la Mairie Carhaix 29270 CARHAIX-PLOUGUER 02 98 99 37 74	Place de la Mairie 29280 LOCMARIA-PLOUZANÉ 06 85 05 86 43	Place Anjela Duval 29280 PLOUZANÉ 06 85 05 86 43
12 place Léon Cheminant 29290 SAINT-RENAN 02 98 84 30 05	10 avenue du Coat-Kaër 29300 QUIMPERLÉ 02 98 96 30 66	4 rue François Cadoret 29340 RIEC-SUR-BÉLON 02 98 06 91 04
2 rue des Moulins 29350 MOËLAN-SUR-MER 02 98 39 60 10	1 place du Général de Gaulle 29360 CLOHARS-CARNOËT 02 98 71 53 90	2 place de la Libération 29390 SCAËR 02 98 59 42 10
19 rue Georges Clemenceau 29400 LANDIVISIAU 02 98 68 00 30	6 rue de la Mairie 29430 PLOUESCAT 02 98 69 85 61	1 rue Jean Fournier 29470 PLOUGASTEL-DAOULAS 02 98 37 57 57
1 place de la Libération 29480 LE RELECQ-KERHUON 02 98 28 14 18	Place Saint-Éloi 29490 GUIPAVAS 02 98 84 75 54	Rue du Général de Gaulle 29510 BRIEC 02 98 57 93 11
8 rue de la Mairie 29520 CHÂTEAUNEUF-DU-FAOU 02 98 81 75 41	41 place des Otages 29600 MORLAIX 02 98 63 10 16	Place de la Mairie 29600 PLOURIN-LÈS-MORLAIX 02 98 72 42 09
14 rue François Charles 29630 PLOUGASNOU 02 98 67 30 06	Place du Général de Gaulle 29660 CARANTEC 02 98 67 00 30	12 place de la Mairie 29670 TAULE 02 98 67 11 14
Rue Armand Rousseau 29680 ROSCOFF 02 98 19 33 74	33 rue de la Marine 29730 GUILVINEC 02 98 58 10 21	1 rue de Trouidy 29730 TREFFIAGAT 02 98 58 14 47
1 rue de la Mairie 29740 PLOBANNALEC-LESCONIL 02 98 82 20 22	Place des Anciens Combattants 29750 LOCTUDY 02 98 87 40 02	110 rue Edmond Michelet 29760 PENMARC'H 02 98 58 60 19
12 quai Jean Jaurès 29770 AUDIERNE 02 98 70 08 47	2 rue du Général de Gaulle 29780 PLOUHINEC 02 98 70 87 33	59 quai de Cornouaille 29800 LANDERNEAU 02 98 21 77 60
Place André Colin 29830 PLOUDALMÉZEAU 02 98 48 10 48	1 place des Fusillés 29850 GOUESNOU 02 98 37 37 50	1 rue Pierre Jestin 29860 PLABENNEC 02 98 32 96 61
1 place de la Mairie 29860 PLOUVIEN 02 98 40 91 16	61 Ti Korn 29870 LANDÉDA 02 98 04 93 06	19 rue de la Mairie 29870 LANNILIS 02 98 37 21 56

29 > POLICES MUNICIPALES DU FINISTÈRE

11 place de l'Europe 29880 PLOUGUERNEAU 09 64 40 95 72	Place de la Mairie 29910 TRÉGUNC 02 98 50 95 95	Place Joseph Danielou 29920 NÉVEZ 02 98 06 61 99
37 rue Louis Lomenech 29930 PONT-AVEN 02 98 06 00 35	18 rue Charles de Gaulle 29940 LA FORÊT-FOUESNANT 02 98 56 96 55	51 avenue de la Plage 29950 BÉNODET 02 98 57 05 46

35 > POLICES MUNICIPALES D'ILLE-ET-VILAINE

2 rue Gambetta 35000 RENNES 02 23 62 25 74	1 Grande Rue des Stuarts 35120 DOL-DE-BRETAGNE 02 99 48 00 17	2 rue du Cheval Blanc 35130 LA GUERCHE-DE-BRETAGNE 02 99 96 21 09
44 avenue André Bonnin 35135 CHANTEPIE 02 99 41 05 29	1 rue François Mitterrand 35136 SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE 02 99 29 75 30	Les Halles 35150 JANZÉ 02 99 47 64 75
9 rue de Hennau 35160 MONTFORT-SUR-MEU 02 23 43 10 43	Place du Docteur Joly 35170 BRUZ 02 99 05 44 04	Esplanade des Droits de l'Homme 35176 CHARTRES-DE-BRETAGNE 02 99 77 13 00
4 place de l'Hôtel de Ville 35220 CHÂTEAUBOURG 02 99 00 31 47	3 rue de la Mairie 35230 NOYAL-CHÂTILLON-SUR-SEICHE 02 99 05 20 15	Esplanade des Droits de l'Homme 35235 THORIGNÉ-FOUILLARD 06 80 08 52 89
4 place de la Mairie 35250 SAINT-AUBIN-D'AUBIGNÉ 02 99 55 20 23	48 rue du Port 35260 CANCALE 02 99 89 93 85	Rue de la Mairie 35270 COMBOURG 02 99 73 00 18
Place de la Mairie 35290 SAINT-MÉEN-LE-GRAND 02 99 09 41 38	2 rue Porte Saint-Léonard 35300 FOUGÈRES 02 99 94 88 00	29 avenue du Maréchal Leclerc 35310 MORDELLES 02 99 85 09 88
11 rue de Lohéac 35330 MAURE-DE-BRETAGNE 02 99 34 91 29	5 rue Théophile Rémond 35340 LA BOUÉXIÈRE 02 99 62 62 95	10 avenue Jules Ferry 35340 LIFFRÉ 02 23 25 57 73
7 rue Saint-Éloi 35360 MONTAUBAN-DE-BRETAGNE 02 99 06 35 09	21 Bis rue Alain d'Argentré 35370 ARGENTRÉ-DU-PESSIS 02 99 96 61 27	37 avenue de la Libération 35380 PLELAN-LE-GRAND 02 99 06 81 41
5 avenue Louis Martin 35400 SAINT-MALO 02 23 18 18 18	1 rue du Prieuré 35410 CHÂTEAUGIRON 02 99 37 76 57	19 rue de Lariboisière 35420 LOUVIGNÉ-DU-DÉSERT 06 82 58 29 51
4 place de l'Église 35430 SAINT-JOUAN-DES-GUÉRETS 02 99 19 19 06	Place Jean Poirier 35450 VAL-D'IZÉ 02 99 49 83 06	21 rue de l'Hôtel de Ville 35470 BAIN-DE-BRETAGNE 02 99 43 70 24
1 place Notre-Dame 35500 VITRÉ 02 99 75 54 17	1 esplanade Hôtel de Ville 35510 CESSON-SÉVIGNÉ 02 99 83 52 14	20 rue de Rennes 35520 MELESSE 02 99 13 26 26
18 place de la Mairie 35538 NOYAL-SUR-VILAINE 02 99 04 13 13	Place de la Mairie 35540 MINIAC-MORVAN 02 99 58 51 77	1 rue de l'Hôtel de Ville - Antrain 35560 VAL-COUESNON 02 99 98 71 36
Place Georges Le Cornec 35580 GUICHEN 02 99 05 36 66	14 rue de la Poste 35590 L'HERMITAGE 02 23 30 90 58	18 place Saint-Sauveur 35600 REDON 02 99 71 05 27
Place de la Mairie 35650 LE RHEU 02 90 09 13 36	Place de la Mairie 35690 ACIGNÉ 02 99 04 30 00	2 rue de Dinan 35730 PLEURTUIT 02 99 88 75 85
11 avenue de Brizeux 35740 PACÉ 02 23 41 30 33	Rue du Cormier 35760 SAINT-GRÉGOIRE 02 99 23 19 23	22 rue de Châteaubriant 35770 VERN-SUR-SEICHE 02 99 04 82 15

35 > POLICES MUNICIPALES D'ILLE-ET-VILAINE

1 place de la République 35780 LA RICHARDAIS 02 99 88 50 90	16 rue Winston Churchill 35800 DINARD 02 99 20 30 01	Boulevard Flusson 35800 SAINT-LUNAIRES 02 99 46 30 51
Place Tony Vaccaro 35800 SAINT-BRIAC-SUR-MER 02 99 88 39 37	Place Charles de Gaulle 35830 BETTON 02 99 55 81 01	Rue de la Halte 35890 LAILLÉ 02 99 42 57 10

56 > POLICES MUNICIPALES DU MORBIHAN

Place Maurice Marchais 56000 VANNES 02 97 01 61 61	L'Orientis - Boulevard Cosmao Dumanoir 56100 LORIENT 02 97 02 21 17	Bois-du-Château - 7 rue Gabriel-Fauré 56100 LORIENT -
Kervénanec - 3 rue Maurice Thorez 56100 LORIENT 07 63 71 96 91	24 rue Jacques Rodallec 56110 GOURIN 02 97 23 40 37	Place Alain de Rohan 56120 JOSSELIN 02 97 22 24 17
1 place de la Mairie 56130 FÉREL 02 99 90 01 06	Place Louis Lévesque 56130 LA ROCHE-BERNARD 02 99 90 60 51	3 rue Joseph Dano 56130 NIVILLAC 02 99 90 62 75
1 rue Edmond Besson 56140 MALESTROIT 02 97 75 11 75	Place Mathurin Martin 56150 BAUD 02 97 51 19 80	7 rue de Verdun 56170 QUIBERON 02 97 30 24 00
Rue Pré-Demoiselle 56190 AMBON 02 97 41 12 06	Allée Raymond le Duigou 56190 MUZILLAC 02 97 41 66 25	Rue de l'Hôtel de Ville 56200 LA GACILLY 02 99 08 10 18
1 place des Halles 56220 ROCHEFORT-EN-TERRÉ 02 97 43 32 81	Place du Général de Gaulle 56230 QUESTEMBERT 02 97 26 11 38	4 place de la Mairie 56240 PLOUAY 02 97 33 31 51
Place de Verdun 56250 ELVEN 07 76 22 96 55	4 rue des 4 Frères Le Roy/Quéret 56260 LARMOR-PLAGE 02 97 84 26 26	8 place de l'Église 56270 PLOËMEUR 02 97 05 50 85
Place Notre Dame 56290 PORT-LOUIS 02 97 82 59 59	5 rue Marengo 56300 PONTIVY 02 97 28 31 85	9 rue Victor Robic 56320 LE FAOUËT 02 97 23 07 68
Place Saint-Michel 56330 PLUVIGNER 02 97 24 71 34	Rue du Tumulus 56340 CARNAC 06 74 53 65 73	2 place Saint-Armel 56340 PLOUHARNEL 02 97 52 30 90
Impasse de l'Hôtel de Ville 56360 LE PALAIS 02 97 31 80 16	Place Richemont 56370 SARZEAU 02 97 41 85 15	Place de l'Hôtel de Ville 56380 GUER 02 97 22 57 00
Place de la Mairie 56390 GRAND-CHAMP 02 97 66 77 11	100 place de la République 56400 AURAY 02 97 24 01 23	9 rue Georges Cadoudal 56400 BRECH 02 97 57 79 90
Place Joseph le Clanché 56400 LE BONO 02 97 57 88 98	1 rue Abbé Collet 56400 PLOEMEL 02 97 56 84 25	7 place Vincent Jollivet 56400 PLUNERET 02 97 24 01 06
10 place Nicolazic 56400 SAINTE-ANNE-D'AURAY 02 97 57 63 91	Place de la Mairie 56410 ERDEVEN 02 97 55 64 62	6 place de la République 56410 ÉTEL 02 97 55 35 19
Place Henri Thébault 56430 MAURON 02 97 22 60 24	2 rue de la Mairie 56440 LANGUIDIC 02 97 65 19 19	Place des Anciens Combattants 56450 SURZUR 02 30 08 01 29
Place du Général de Gaulle 56450 THEIX-NOYALO 02 97 43 01 10	15 rue du Général de Kerhué 56460 SÉRENT 02 97 75 93 57	1 rue Nationale 56460 VAL-D'OUST 02 97 74 93 53

56 > POLICES MUNICIPALES DU MORBIHAN

Place Yvonne Sarcey 56470 LA TRINITÉ-SUR-MER 02 97 55 72 19	Route des 3 Otages 56470 SAINT-PHILIBERT 02 97 30 07 05	10 place Pobeguïn 56480 CLÉGUÉREC 02 97 38 00 15
28 rue Général de Gaulle 56500 LOCMINÉ 02 97 60 00 37	Rue de la Fontaine 56500 MORÉAC 02 97 60 04 44	70 rue Docteur le Gall 56510 SAINT-PIERRE-QUIBERON 02 97 30 92 00
11 place de Polignac 56520 GUIDEL 02 97 02 96 96	Place Pierre Quinio 56530 QUÉVEN 02 97 80 14 14	34 rue Général de Gaulle 56550 BELZ 02 97 55 33 13
27 rue de la Mairie 56570 LOCMIQUÉLIC 02 97 33 42 24	13 place Joseph Yvon 56590 GROIX 02 97 86 80 15	1 rue Louis Aragon 56600 LANESTER 02 97 76 81 81
2 place de l'Église 56610 ARRADON 02 97 44 01 56	19 rue de la Poste 56640 ARZON 02 97 53 44 60	Place Charles de Gaulle 56650 INZINZAC-LOCHRIST 02 97 85 30 30
Place de la Mairie 56670 RIANTEC 06 80 13 56 39	Avenue des Sardiniers 56680 GÂVRES 02 97 82 46 55	1 rue Général de Gaulle 56680 PLOUHINEC 02 97 85 88 77
Zone Artisanale Bellevue 56700 MERLEVEZ 02 97 65 62 90	13 place Maréchal Foch 56704 HENNEBONT 02 97 85 16 16	Rue Saint-Goustan 56730 SAINT-GILDAS-DE-RHUYS 02 97 45 23 15
1 place de la Mairie 56740 LOCMARIAQUER 02 97 57 32 32	Place Tiffoche 56750 DAMGAN 02 97 41 11 24	44 rue du Calvaire 56760 PÉNESTIN 02 23 10 03 00
1 rue de la Mairie 56780 ÎLE-AUX-MOINES 02 97 26 32 61	Place Saint-Marc 56800 AUGAN 02 97 93 45 06	3 rue du 12 Juin 1944 56800 PLOËRMEL 02 97 73 20 90
Place Le Léannec 56850 CAUDAN 02 97 80 59 20	6 place de la Fraternité 56860 SÉNÉ 02 97 66 90 62	3 place Wheilheim 56870 BADEN 02 97 57 00 95
Place de l'Église 56870 LARMOR-BADEN 02 97 57 05 38	1 place de la Mairie 56880 PLOËREN 02 97 40 01 81	2 place Marianne 56890 PLESCOP 02 30 06 15 08
Place de l'Hôtel de Ville 56890 SAINT-AVÉ 02 97 60 70 10	Place du Manoir 56920 NOYAL-PONTIVY 02 97 38 30 66	Place René le Mène 56950 CRACH 02 97 55 03 17

44 > POLICES MUNICIPALES DE LOIRE-ATLANTIQUE

10 boulevard de Stalingrad 44000 NANTES 02 40 41 99 99	16 Bis rue du 11 Novembre 44110 CHÂTEAUBRIANT 02 40 81 11 43	30 rue de la Razée 44115 BASSE-GOULAINÉ 02 40 54 52 07
2 rue Victor Hugo 44115 HAUTE-GOULAINÉ 02 40 54 92 22	2 place de l'Hôtel de Ville 44118 LA CHEVROLIÈRE 02 40 13 30 00	25 avenue du Général de Gaulle 44119 GRANDCHAMPS-DES-FONTAINES 02 40 77 13 26
6 place de l'Église 44119 TREILLIÈRES 02 40 26 83 89	2 place Saint-Martin 44120 VERTOU 02 40 34 43 00	2 rue Charles de Gaulle 44130 BLAIN 02 40 79 00 08
1 place de la Mairie 44140 LA PLANCHE 02 40 31 92 76	11 rue de la Chevasnerie 44150 ANCENIS-SAINT-GÉRÉON 02 40 83 87 10	Place Dominique David 44160 PONTCHÂTEAU 02 40 01 63 00
11 rue Alexis Létourneau 44170 NOZAY 02 40 79 79 79	3 Grande Rue de la Trinité 44190 CLISSON 02 40 80 17 80	3 rue Jean Sarment 44210 PORNIC 02 40 82 47 00

44 > POLICES MUNICIPALES DE LOIRE-ATLANTIQUE

8 place Charles de Gaulle 44220 COUËRON 02 40 38 51 00	6 rue du Général de Gaulle 44230 SAINT-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE 02 40 80 86 03	10 Ter rue François Clouet 44240 LA CHAPELLE-SUR-ERDRE 02 51 81 87 17
25 rue de la Mairie 44240 SUCE-SUR-ERDRE 02 40 77 70 20	1 place de l'Hôtel de Ville 44250 SAINT-BREVIN-LES-PINS 02 40 64 44 44	2 rue du Parc des Sports 44260 SAVENAY 02 40 58 39 39
5 place de l'Auditoire 44270 MACHECOUL-SAINT-MÊME 02 40 02 35 56	24 rue de l'Hôtel de Ville 44310 SAINT-PHILBERT-DE-GRANDLIEU 02 40 78 88 22	1 rue de Pornic 44320 CHAUMES-EN-RETZ 02 40 21 30 11
Place de la Mairie 44320 SAINT-PÈRE-EN-RETZ 02 40 21 70 29	Place Jolland de Clerville 44320 SAINT-VIAUD 02 40 27 53 14	26 rue Saint-Vincent 44330 LE PALLET 02 40 80 40 24
9 rue François Luneau 44330 VALLET 02 40 33 92 00	12 avenue Anne de Bretagne 44350 GUÉRANDE 02 40 42 99 04	4 avenue des Quatre Vents 44360 CORDEMAIS 02 40 57 79 99
Place de la Mairie 44360 SAINT-ÉTIENNE-DE-MONTLUC 02 40 86 80 26	9 rue G. Hersart de la Villemarqué 44360 VIGNEUX-DE-BRETAGNE 02 40 57 39 50	182 rue du Maréchal Foch - Varades 44370 LOIREAUXENCE 02 40 98 33 03
Place du Marché 44380 PORNICHET 02 40 15 20 25	30 rue Aristide Briand 44390 NORT-SUR-ERDRE 02 51 12 00 70	Place J.B. Daviais 44400 REZÉ 02 40 84 43 84
1 avenue de la Monneraye 44410 HERBIGNAC 02 40 88 90 01	1 rue de Kerio 44410 SAINT-LYPHARD 02 28 54 90 33	23 bis rue de la Marjolaine 44420 LA TURBALLE 02 40 42 88 70
Place de l'Hôtel 44420 MESQUER 02 40 42 51 15	16 avenue de l'Océan 44420 PIRIAC-SUR-MER 02 40 23 38 40	14 place Rosmadec 44430 LE LOROUX-BOTTEREAU 02 51 71 91 00
21 rue Aristide Briand 44440 BOUGUENAIS 02 28 00 18 81	4 rue des Heurthauds 44450 SAINT-JULIEN-DE-CONCELLES 02 40 54 10 40	19 Ter rue André Maurois 44470 CARQUEFOU 02 28 22 22 00
6 rue de Mauves 44470 THOUARÉ 02 40 68 09 70	Place Armand Morvan 44480 DONGES 02 40 45 79 79	5 rue Jules Ferry 44490 LE CROISIC 02 28 56 79 18
7 avenue Olivier Guichard 44500 LA BAULE-ESCOUBLAC 02 51 75 75 75	17 rue Jules Benoît 44510 LE POULIGUEN 02 40 15 15 81	65 rue Jean Jaurès 44550 MONTOIR-DE-BRETAGNE 02 40 45 45 00
11 place de la Mairie 44570 TRIGNAC 02 40 45 82 25	Place de la Mairie 44580 VILLENEUVE-EN-RETZ 02 40 21 40 07	15 rue de Rennes 44590 DERVAL 02 40 07 70 11
16 avenue de la République 44600 SAINT-NAZAIRE 02 40 00 40 00	Avenue de la Loire 44610 INDRE 02 40 85 45 85	Place François Mitterrand 44620 LA MONTAGNE 02 40 65 64 68
Allée George Sand 44640 LE PELLERIN 02 40 05 69 49	10 rue de l'Hôtel de Ville 44680 SAINTE-PAZANNE 02 40 02 43 74	6 rue de la Gare 44690 LA HAYE-FOUASSIERE 02 40 54 80 23
9 rue Robert le Ricolais 44700 ORVAULT 02 51 78 31 57	64 rue Joliot Curie 44720 SAINT-JOACHIM 02 40 88 42 31	17 rue du Chevecier 44730 SAINT-MICHEL-CHEF-CHEF 02 40 64 99 99
1 rue de Kerbouchard 44740 BATZ-SUR-MER 02 40 23 91 99	Place Bellevue 44760 LA BERNERIE-EN-RETZ 02 40 21 54 11	Place du Fort Gentil 44770 LA PLAINE-SUR-MER 02 40 21 50 14
17 Grande Rue 44770 PRÉFAILLES 02 40 21 60 37	6 rue de la Fontaine Saint-Jean 44780 MISSILLAC 02 40 88 31 09	7 rue de l'Hôtel de Ville 44800 SAINT-HERBLAIN 02 28 25 20 00

44 > POLICES MUNICIPALES DE LOIRE-ATLANTIQUE

12 rue de l'Océan 44810 HÉRIC 02 40 57 96 10	12 rue de Pornic 44830 BOUAYE 02 51 70 55 59	49 rue Georges Clemenceau 44840 LES SORINIÈRES 02 40 13 00 00
62 rue de Bel air 44850 LE CELLIER 02 40 25 40 18	3 place de la Perretterie 44850 LIGNE 02 40 77 00 08	1 place Malraux 44850 SAINT-MARS-DU-DÉSERT 02 40 77 44 09
25 rue de la Vallée - 44880 SAUTRON 02 51 77 86 86	Mail de l'Europe - 44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE 02 40 68 16 86	

49 > POLICES MUNICIPALES DU MAINE-ET-LOIRE

Place de la Mairie 49000 ÉCOUFLANT 02 41 41 10 00	5 quai de la Noé 49080 BOUCHEMAINE 02 41 22 20 00	17 rue Chevreul 49100 ANGERS 02 41 05 45 79
2 rue Arthur Gibouin 49110 MONTREVAUL-SUR-ÈVRE 02 41 30 02 65	5 rue de l'Arzille 49120 CHEMILLÉ-EN-ANJOU 02 41 30 42 42	1 rue Saint-Michel 49122 LE MAY-SUR-ÈVRE 02 41 63 80 20
47 place Jean XXIII 49124 SAINT-BARTHÉLÉMY-D'ANJOU 02 41 95 72 00	Place de la Mairie 49125 TIERCÉ 02 41 31 14 40	Esplanade Claude Gendron 49130 LES PONTS-DE-CÉ 02 41 79 75 73
2 place de la Mairie 49130 SAINTE-GEMMES-SUR-LOIRE 02 41 66 75 52	Place de l'Europe 49150 BAUGÉ-EN-ANJOU 02 41 84 12 12	1 place de la Mairie 49160 LONGUÉ-JUMELLES 02 41 52 10 70
Place de l'Hôtel de Ville 49170 SAINT-GEORGES-SUR-LOIRE 02 41 72 14 80	3 esplanade de l'Hôtel de Ville 49240 AVRILLÉ 02 41 37 41 03	16 rue de l'Hôtel de Ville 49250 BEAUFORT-EN-ANJOU 02 41 79 74 60
Place de la Mairie 49260 MONTREUIL-BELLAY 02 41 40 17 60	Place de l'Hôtel de Ville 49290 CHALONNES-SUR-LOIRE 02 41 74 10 81	7 rue Notre Dame 49300 CHOLET 02 72 77 22 22
5 rue du Maréchal Foch 49320 BRISSAC-LOIRE-AUBANCE 02 41 91 74 00	Place de l'Étoile 49350 GENNES-VAL-DE-LOIRE 02 41 51 81 30	Place du Collier 49400 BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX 02 41 52 97 23
6 rue Montesquieu 49400 SAUMUR 02 41 83 30 30	12 rue François Bordaïs 49450 SAINT MACAIRE EN MAUGES 06 27 71 92 22	Esplanade Jean Moulin 49460 MONTREUIL-JUIGNÉ 02 41 31 10 40
Place Aristide Briand 49500 SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU 02 41 92 52 77	7 rue de la Mairie 49560 LYS-HAUT-LAYON 02 41 59 50 49	Rue Robert Schuman 49600 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES 02 41 71 76 80
5 chemin de Bellevue 49610 MÛRS-ÉRIGNÉ 02 41 79 78 77	16 place Jean Begault 49700 DOUÉ-EN-ANJOU 02 41 83 11 83	11 rue Rabelais Saint-Lambert-du-Lattay 49750 VAL-DU-LAYON 02 41 78 30 46
Place Éric Tabarly - La Membrolle - 49770 LONGUENÉE-EN-ANJOU • 02 41 31 14 56		

53 > POLICES MUNICIPALES DE MAYENNE

10 place de Hercé 53000 LAVAL 02 43 49 85 55	10 rue de Verdun 53100 MAYENNE 02 43 30 21 21	23 place de la République 53200 CHÂTEAU-GONTIER 02 43 09 55 55
Place de la Mairie 53400 CRAON 02 43 06 13 09	Place de l'Hôtel de Ville 53500 ERNÉE 02 43 08 71 10	4 rue de Hertford 53600 ÉVRON 02 43 01 78 03
6 place Christian d'Elva 53810 CHANGE 02 43 53 20 82	52 place Jean-Baptiste Colbert 53940 SAINT-BERTHEVIN 06 75 21 47 40	25 rue du Maine 53960 BONCHAMP-LES-LAVAL 02 43 90 31 88

72 > POLICES MUNICIPALES DE LA SARTHE

Place des Comtes du Maine 72100 LE MANS 02 43 47 40 17	10 rue de l'Abreuvoir 72160 CONNERRÉ 02 43 89 00 66	2 place de la Mairie 72200 LE BAILLEUL 02 43 45 82 78
Esp. Mendès-France - Pl. de l'Hôtel de Ville 72205 LA FLÈCHE 02 43 48 53 53	16 Grande Rue 72210 LA SUZE-SUR-SARTHE 02 43 77 30 49	4 place du Général de Gaulle 72220 ÉCOMMOY 02 43 42 10 14
Place François Mitterrand 72230 ARNAGE 02 43 21 10 06	56 rue Jean Fouassier 72230 MONCÉ-EN-BELIN 02 43 42 01 12	Place Jean Moulin 72230 MULSANNE 02 43 39 13 39
1 place François Mitterrand 72230 RUAUDIN 02 43 75 75 75	Place du 11 Novembre 1918 72250 PARIGNÉ-L'ÉVÊQUE 02 43 50 31 31	7 place Henri Coutard 72260 MAROLLES-LES-BRAULTS 02 43 34 16 48
9 rue Charles de Gaulle 72300 PARCÉ-SUR-SARTHE 02 43 95 39 21	Place Saint-Pierre 72300 PRÉCIGNÉ 02 43 62 06 20	3 place Raphaël Elize 72300 SABLÉ-SUR-SARTHE 02 43 62 50 14
Place Jean Jaurès 72300 SOLESMES 03 27 72 17 70	Place de l'Hôtel de Ville 72310 BESSÉ-SUR-BRAYE 02 43 35 30 29	4 place de l'Hôtel de Ville 72340 LA CHARTRE-SUR-LE-LOIR 02 43 38 16 16
Place de l'Hôtel de Ville 72360 MAYET 02 43 46 60 11	13 rue Viêt 72400 LA FERTÉ-BERNARD 02 43 60 72 72	Place de la République 72430 NOYEN-SUR-SARTHE 02 43 95 70 08
112 Grande Rue 72460 SAVIGNÉ-L'ÉVÊQUE 02 43 27 50 28	Place de l'Hôtel de Ville 72500 MONTVAL-SUR-LOIR 02 43 38 18 00	16 avenue Guy Bouriat 72530 YVRE-L'ÉVÊQUE 02 43 89 60 02
Place de la Mairie 72560 CHANGÉ 02 43 50 33 33	1 place de la République 72600 MAMERS 02 43 31 50 00	Esplanade Nelson Mandela 72700 ALLONNES 02 43 83 42 19
Place François de Nicolay - 72800 LE LUDE • 02 43 94 60 04		

85 > POLICES MUNICIPALES DE VENDÉE

1 place du Marché 85000 LA ROCHE-SUR-YON 02 51 47 47 00	8 rue de la Gillonnière 85000 MOUILLERON-LE-CAPTIF 02 51 31 10 50	21 place du Poilu de France 85100 LES SABLES-D'OLONNE 02 51 23 16 00
11 rue des Soupîrs 85110 CHANTONNAY 02 51 48 59 31	38 rue de la République 85120 LA CHÂTAIGNERAIE 02 51 69 60 41	51 rue Georges Clemenceau Mairie 85140 ESSARTS-EN-BOCAGE 02 51 62 83 26
18 rue de la Plage 85160 SAINT-JEAN-DE-MONTS 02 51 59 97 00	4 place du Marché 85170 LE POIRÉ-SUR-VIE 02 51 31 80 14	Avenue de Verdun 85190 AIZENAY 02 51 94 60 46
5 rue Georges Clemenceau 85200 FONTENAY-LE-COMTE 02 51 53 41 27	9 rue Jean Mermoz 85220 COËX 02 28 10 32 32	Place du 8 Mai 85220 COMMEQUIERS 02 51 54 80 56
Place de l'Hôtel de Ville 85230 BEAUVOIR-SUR-MER 02 51 49 05 49	Place de l'Église 85230 BOUIN-SAINT-GERVAIS 02 51 49 74 14	43 rue Georges Clemenceau 85270 SAINT-HILAIRE-DE-RIEZ 02 51 59 94 40
36 rue de la Chapelle 85280 LA FERRIÈRE 02 51 40 61 69	1 boulevard Lucien Dodin 85300 CHALLANS 02 51 49 79 79	Rue de l'Océan 85300 SOULLANS 02 51 68 00 24
143 avenue Mourain 85330 NOIRMOUTIER-EN-L'ÎLE 02 51 35 99 78	11 quai de la Mairie 85350 L'ÎLE-D'YEU 02 51 59 45 45	8 rue de l'Hôtel de Ville 85360 LA TRANCHE-SUR-MER 02 51 30 37 01

85 > POLICES MUNICIPALES DE VENDÉE

27 rue Pierre et Marie Curie 85370 NALLIERS 02 51 30 70 34	1 rue de l'Hôtel de Ville 85400 LUÇON 02 51 29 19 19	25 rue de la Gare 85420 VENDÉE-SÈVRE-AUTISE 02 51 50 48 80
3 rue de l'Hôtel de Ville 85440 TALMONT-SAINT-HILAIRE 02 51 33 56 87	9 avenue de l'Océan 85460 LA FAUTE-SUR-MER 02 51 97 19 20	2 avenue de Verdun 85470 BRETIGNOLLES-SUR-MER 02 51 22 46 04
2 place de la Mairie 85480 BOURNEZEAU 02 51 40 71 29	26 rue de la Combe 85490 BENET 02 51 00 96 26	2 rue des Bains Douches 85500 LES HERBIERS 02 51 91 90 00
Place de l'Hôtel de Ville 85520 JARD-SUR-MER 02 51 33 99 33	Place Clément Neau 85520 SAINT-VINCENT-SUR-JARD 02 51 33 41 42	7 rue de l'Hôtel de Ville 85540 LE CHAMP-SAINT-PÈRE 02 51 40 93 24
34 route de Saint-Jean-de-Monts 85550 LA BARRE-DE-MONTS 02 51 68 52 31	2 place du Docteur Giraudet 85560 L'AIGUILLON-SUR-MER 02 51 56 40 31	2 rue Albert Deman 85560 LE BERNARD 02 51 33 30 69
12 place de la Mairie 85580 GRUES 02 51 27 23 56	4 rue Paul Berjonneau 85580 SAINT-MICHEL-EN-L'HERM 02 51 30 22 03	35 avenue Villebois-Mareuil 85607 MONTAIGU-VENDÉE 02 51 46 45 45
22 rue de l'Église 85630 BARBÂTRE 02 51 39 68 58	Place de la Mairie 85670 FALLERON 02 51 35 50 91	2 place René Ganachaud 85680 LA GUÉRINIÈRE 02 51 39 80 32
4 rue de la Barre de Monts 85690 NOTRE-DAME-DE-MONTS 02 51 58 83 02	Place de l'Hôtel de Ville 85700 POUZAUGES 02 51 57 01 37	Place de la Mairie 85710 LA GARNACHE 02 51 93 11 08
20 rue de l'Hôtel de Ville 85740 L'ÉPINE 02 51 39 11 17	5 rue de la Garde 85750 ANGLÉS 02 51 97 52 24	Rue du Centre 85800 LE FENOUILLER 02 51 55 09 99
Rue de l'Ancienne Poste - 85800 SAINT-GILLES-CROIX-DE-VIE • 02 51 55 29 55		

18 > POLICES MUNICIPALES DU CHER

5 rue Guillaume de Varye 18000 BOURGES 02 48 27 55 20	Place de l'Hôtel de Ville 18100 VIERZON 02 48 52 65 00	4 place de l'Église 18110 SAINT-ÉLOY-DE-GY 02 48 25 41 65
Place du Champ de Foire 18130 DUN-SUR-AURON 02 48 66 64 20	Parc Maurice Fuselier 18150 LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS 02 48 77 53 53	2 rue Philibert Audebrand 18200 SAINT-AMAND-MONTROND 02 48 63 83 40
1 rue de la République 18220 LES AIX-D'ANGILLON 02 48 64 41 55	Avenue du Général de Gaulle 18230 SAINT-DOULCHARD 02 48 23 52 52	Place Prudent Chollet 18240 BELLEVILLE-SUR-LOIRE 02 48 78 20 50
36 rue du Commerce 18300 SAINT-SATUR 02 48 54 02 61	Rue de la Panneterie 18300 SANCERRE 02 48 78 52 52	49 rue du Bas-Bourg 18310 GENOUILLY 02 48 52 21 62
4 Bis rue des Écoles 18320 JOUET-SUR-L'AUBOIS 02 48 76 43 26	1 place de l'Hôtel de Ville 18350 NÉRONDES 02 48 74 80 16	Place de la Mairie 18370 CHÂTEAUMEILLANT 02 48 61 33 17
26 Grande Rue 18380 ENNORDRES 02 48 58 06 82	11 Grande Rue 18380 MÉRY-ÉS-BOIS 02 48 73 41 12	2 rue Joliot Curie 18390 SAINT-GERMAIN-DU-PUY 02 48 30 84 18
17 rue François Pavillard 18400 SAINT-FLORENT-SUR-CHER 02 48 23 50 10	Rue Jean Moulin 18410 ARGENT-SUR-SAUDRE 02 48 81 50 60	Place de l'Église 18500 MARMAGNE 02 48 26 84 01

18 > POLICES MUNICIPALES DU CHER

Place Jean Manceau 18500 MEHUN-SUR-YÈVRE 02 48 57 30 25	12 rue de la Mairie 18510 MENETOU-SALON 02 48 64 81 21	Rue Désiré Deschamps 18520 AVORD 02 48 69 10 16
2 route de Flavigny 18520 BENGY-SUR-CRAON 02 48 59 23 42	Place de l'Église 18570 LA CHAPELLE-SAINT-URSIN 02 48 23 21 00	Le Bourg 18600 AUGY-SUR-AUBOIS 02 48 74 52 37
2 rue de l'Hôtel de Ville 18600 SANCOINS 02 48 77 52 42	Place de la Résistance 18700 AUBIGNY-SUR-NÈRE 02 48 81 50 92	1 rue du Chancelier 18800 BAUGY 02 48 26 15 28

28 > POLICES MUNICIPALES D'EURE-ET-LOIR

2 rue Chanzy 28000 CHARTRES 02 37 23 42 84	2 boulevard Dubois 28100 DREUX 02 37 38 84 00	89 rue de la République 28110 LUCE 02 37 84 14 80
11 rue Philebert Poulain 28120 ILLIERS-COMBRAY 02 37 24 00 05	16 Grand' Rue 28120 SAINT-AVIT-LES-GUESPIÈRES 02 37 26 91 41	30 rue de la Barre 28130 HANCHES 02 37 83 43 27
7 place Aristide Briand 28130 MAINTENON 02 37 23 00 45	Place Jean Moulin 28130 PIERRES 02 37 27 66 50	15 rue de la Mairie 28140 CORMAINVILLE 02 37 22 00 09
1 rue du Stade 28150 BOISVILLE-LA-SAINT-PÈRE 02 37 99 32 28	5 rue Roger Gommier 28150 LES VILLAGES-VOVÉENS 02 37 99 14 95	Route de Chartres 28160 BROU 02 37 47 07 85
2 rue Hubert Latham 28170 CHÂTEAUNEUF-EN-THYMERAIS 02 37 51 08 18	Rue Pannard 28190 COURVILLE-SUR-EURE 02 37 18 07 90	1 place du 18 Octobre 28200 CHÂTEAUDUN 02 37 45 10 34
7 La Folie 28200 SAINT-DENIS-LES-PONTS 02 37 96 64 80	1 rue Porte Chartraine 28210 NOGENT-LE-ROI 02 37 51 42 88	35 Grande Rue 28210 VILLEMEUX 02 37 99 14 95
1 place Gambetta 28220 CLOYES-LES-TROIS-RIVIÈRES 02 37 98 53 18	8 rue du Général Leclerc 28230 ÉPERNON 02 37 83 74 23	Place de l'Hôtel de Ville 28240 LA LOUPE 02 37 81 10 20
12 Grande Rue 28290 COMMUNE NOUVELLE D'ARROU 02 37 97 02 13	15 rue de la Mairie 28300 CHAMPHOL 02 37 27 72 00	4 place de l'Église 28300 JOUY 02 37 18 05 85
4 place de l'Église 28300 LÈVES 02 37 18 01 80	Place du Marché 28301 MAINVILLIERS 02 37 18 56 80	15 place du Martroi 28310 JANVILLE 02 37 90 00 53
5 place Suger 28310 TOURY 02 37 90 50 60	Place du Jeu de Paume 28320 GALLARDON 02 37 31 40 72	42 rue Villette Gâte 28400 NOGENT-LE-ROUPEL 02 37 52 18 95
17 rue de la Mairie 28500 MÉZIÈRES-EN-DROUVAIS 02 37 43 71 22	Esplanade du 8 Mai 1945 28500 VERNOUILLET 02 37 62 80 70	2 rue François Lépine 28600 LUISANT 02 37 91 02 93
32 rue du Gord 28630 LE COUDRAY 02 37 28 17 14	28 rue Pasteur 28700 AUNEAU-BLEURY-ST-SYMPHORIEN 02 37 33 37 00	19 rue Saint-Roch 28800 BONNEVAL 02 37 47 21 93

18 place du Marché - 28800 SANCHEVILLE • **02 37 44 00 23**

36 > POLICES MUNICIPALES DE L'INDRE

Place de la République 36000 CHÂTEAUROUX 06 34 36 36 36	Place des Droits-de-l'Homme 36100 ISSOUDUN 02 54 03 36 36	8 rue de l'Abbaye 36130 DÉOLS 02 54 34 60 13
Place René Thimel 36300 LE BLANC 02 54 28 36 31	Place du 1er Mai 36330 LE POINÇONNET 02 54 60 55 35	Place de l'Hôtel de Ville 36400 LA CHÂTRE 02 54 26 06 04
23 avenue du 11 Novembre - 36500 BUZANÇAIS 02 54 84 04 49	4 rue Talleyrand - 36600 VALENÇAY 02 54 00 32 43	

37 > POLICES MUNICIPALES D'INDRE-ET-LOIRE

Bât. Meusnier - Place des Turones 37000 TOURS 02 47 70 88 88	Hôtel de Ville Le Château 37110 CHÂTEAU-RENAULT 02 47 29 85 50	1 place du Marché 37120 RICHELIEU 02 47 58 10 13
12 place de la Mairie 37130 CINQ-MARS-LA-PILE 02 47 96 20 37	62 rue Dorothée-de-Dino 37130 CÔTEAUX-SUR-LOIRE 02 47 96 98 15	2 place du 14 Juillet 37130 LANGEAIS 02 47 96 12 50
8 rue du Picard 37140 BOURGUEIL 02 47 97 25 00	Place des Déportés 37140 CHOUZÉ-SUR-LOIRE 02 47 95 10 10	2 rue du Carroi aux Gauffres 37150 BLÉRÉ 02 47 30 81 86
30 rue Nationale 37150 LA CROIX-EN-TOURAINNE 02 47 23 64 64	Place de l'Hôtel de Ville 37160 DESCARTES 02 47 91 42 01	7 rue de la Mairie 37170 CHAMBRAY-LÈS-TOURS 02 47 48 45 18
2 place de l'Europe 37190 AZAY-LE-RIDEAU 02 47 45 42 11	2 place Léon Gambetta 37210 NOIZAY 02 47 52 11 06	58 rue de la Mairie 37210 PARCAY-MESLAY 02 47 29 15 15
1 rue Anatole France 37210 VERNOU-SUR-BRENNE 02 47 52 10 35	35 rue Eugène Goüin 37230 FONDETTES 02 47 88 11 00	Place des Victoires 37230 LUYNES 02 47 55 35 55
2 route de la Chappe 37230 SAINT-ÉTIENNE-DE-CHIGNY 02 47 55 52 15	5 place de la République 37240 LIGUEIL 02 47 59 60 44	Place André Delaunay 37250 MONTBAZON 06 21 54 19 58
28 rue Nationale 37250 SORIGNY 02 47 34 27 70	Place du Maréchal Leclerc 37250 VEIGNÉ 02 47 34 36 36	2 rue Maurice Ravel 37260 MONTS 02 47 34 11 95
17 Grande Rue 37270 AZAY-SUR-CHER 02 47 45 62 40	2 place François Mitterrand 37270 MONTLOUIS-SUR-LOIRE 02 47 45 85 88	Place Marcel Habert 37270 SAINT-MARTIN-LE-BEAU 02 47 50 67 26
Rue Moreau Vincent 37270 VÉRETZ 02 47 35 70 07	Place Mado Robin 37290 YZEURES-SUR-CREUSE 02 47 94 55 01	Place François Mitterrand 37300 JOUÉ-LÈS-TOURS 02 47 67 08 64
18 place du Mail 37320 CORMERY 02 47 43 40 66	Rue Nationale 37320 ESVRES-SUR-INDRE 02 47 26 50 76	Rue du Commerce 37320 SAINT-BRANCHS 06 78 09 80 01
2 place du 11 Novembre 37360 NEUILLÉ-PONT-PIERRE 02 47 24 54 84	Place de l'Europe 37390 LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE 02 47 41 21 28	1 place Louis de Marolles 37390 NOTRE-DAME-D'OÉ 02 47 41 32 57
1 rue Principale 37390 SAINT-ROCH 02 47 56 74 67	60 rue de la Concorde 37400 AMBOISE 02 47 23 47 48	34 rue Marcel Vignaud 37420 AVOINE 02 47 98 11 11
5 rue Rabelais 37460 CÉRÉ-LA-RONDE 02 47 94 23 61	Place du Général de Gaulle 37500 CHINON 02 47 93 53 62	Place du 11 Novembre 37510 BALLAN-MIRÉ 02 47 80 10 47

37 > POLICES MUNICIPALES D'INDRE-ET-LOIRE

Rue Principale 37510 SAVONNIÈRES 02 47 43 53 63	Place du Maréchal Leclerc 37520 LA RICHE 02 47 37 24 57	Place de la Mairie 37530 POCÉ-SUR-CISSE 02 47 57 18 15
Parc de la Perraudière 37540 SAINT-CYR-SUR-LOIRE 02 47 42 80 43	14 rue de Larçay 37550 SAINT-AVERTIN 02 47 48 48 43	6 place du Maréchal Leclerc 37600 BEAULIEU-LÈS-LOCHES 02 47 91 94 94
Place de l'Hôtel de Ville 37600 LOCHES 02 47 91 13 00	95 avenue George Sand 37700 LA VILLE-AUX-DAMES 02 47 44 09 90	34 avenue de la République 37700 SAINT-PIERRE-DES-CORPS 02 47 63 43 43
16 Bis place du Maréchal Leclerc - 37800 SAINTE-MAURE-DE-TOURAINES • 02 47 65 40 12		

41 > POLICES MUNICIPALES DU LOIR-ET-CHER

51 Bis rue de la Garenne 41000 BLOIS 02 54 90 09 00	9 rue Maurice Pasquier 41000 VILLEBAROU 02 54 90 53 00	Parc Ronsard 41100 VENDÔME 02 54 89 42 80
26 rue de l'Église 41120 CELLETES 02 54 70 47 54	78 rue Nationale 41120 CHAILLES 02 54 74 07 66	8 rue de Bel air 41120 LES MONTILS 02 54 44 41 41
42 rue André Bonnet 41130 GIÈVRES 02 54 98 60 61	1 place Charles de Gaulle 41130 SELLES-SUR-CHER 02 54 95 25 40	54 rue Nationale 41140 NOYERS-SUR-CHER 02 54 75 72 72
6 rue Gustave Marc 41150 VEUZAIN-SUR-LOIRE (Onzain) 02 54 51 20 40	17 faubourg Saint-Roch 41200 ROMORANTIN-LANTHENAY 02 54 94 41 00	1 place de la Mairie 41220 SAINT-LAURENT-NOUAN 02 54 81 45 60
Place Étienne Régnier 41260 LA CHAUSSÉE-SAINT-VICTOR 02 54 55 40 40	42 rue Nationale 41300 LA FERTÉ-IMBAULT 02 54 96 22 13	2 route de Vierzon 41300 ORCAY 02 54 83 37 80
26 rue de Souesmes 41300 PIERREFITTE-SUR-SAUDRE 02 54 88 63 23	33 boulevard de la République 41300 SALBRIS 02 54 94 10 41	4 rue de Bourgogne 41300 SELLES-SAINT-DENIS 02 54 96 22 23
15 rue des Écoles 41350 SAINT-GERVAIS-LA-FORÊT 06 84 60 25 17	Rue de la République 41350 VINEUIL 02 54 50 54 50	1 place de la Mairie 41360 SAVIGNY-SUR-BRAYE 02 54 23 74 79
4 rue de la Chancellerie 41400 MONTRICHARD-VAL-DE-CHEVREY 02 54 32 25 03	9 rue Nationale 41500 MER 02 54 81 58 88	41 avenue de l'Hôtel de Ville 41600 LAMOTTE-BEUVRON 02 54 88 84 84
59 rue Nationale 41700 CHÉMERY 02 54 71 80 24	Place du 8 Mai 41700 CONTRES 02 54 79 53 22	1 place de la République 41700 COUR-CHEVERNY 09 67 32 89 73

45 > POLICES MUNICIPALES DU LOIRET

1 place de l'Étape 45000 ORLÉANS 02 38 79 23 45	5 place 6 Juin 1944 45000 ORLÉANS-MÉTROPOLE 02 38 78 75 75	1 place Aristide Briand 45110 CHÂTEAUNEUF-SUR-LOIRE 02 38 58 41 18
11 Ter avenue du Château 45120 CEPOY 02 38 28 00 17	93 rue de Villemandeur 45120 CHALETTE-SUR-LOING 02 38 07 11 87	4 rue Jean Bordier 45130 BAULE 02 38 44 38 45
1 rue du 9 Novembre 45130 COULMIERS 02 38 74 22 08	7 rue des Cordeliers 45130 MEUNG-SUR-LOIRE 02 38 45 30 50	Place de la Mairie 45130 SAINT-AY 02 38 88 44 44

45 > POLICES MUNICIPALES DU LOIRET

Rue de l'École Maternelle 45140 INGRÉ 02 38 22 85 17	Place Clément Marot 45140 ORMES 02 38 70 85 20	1 allée des Dominicaines 45140 SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE 02 38 72 17 17
Place du Grand Cloître 45150 JARGEAU 02 38 59 70 39	123 rue des Écoles 45160 OLIVET 02 38 64 80 00	494 route d'Orléans 45160 SAINT-HILAIRE-SAINTE-MESMIN 02 38 76 30 24
8 rue Félix Desnoyers 45170 NEUVILLE-AUX-BOIS 02 38 75 52 22	20 rue du Change 45190 BEAUGENCY 02 38 44 01 99	2 avenue Jules Lemaître 45190 TAVERS 02 38 44 53 97
13 place des Terres Blanches 45200 AMILLY 02 38 28 76 00	6 rue Gambetta 45200 MONTARGIS 02 38 95 10 17	Cour de l'Abbaye 45210 FERRIÈRES-EN-GÂTINAIS 02 38 96 13 90
2 place de la Mairie 45210 LA SELLE-EN-HERMOY 02 38 92 10 04	57 place de l'Hôtel de Ville 45220 CHÂTEAU-RENARD 02 38 28 79 00	1 place Coligny 45230 CHATILLON-COLIGNY 02 38 92 50 11
Place du Charles de Gaulle 45240 LA FERTÉ-SAINT-AUBIN 02 38 64 83 81	2 rue de la Rigolerie 45240 SENNELY 02 38 76 93 14	Place Charles de Gaulle 45250 BRIARE 02 38 31 20 08
27 Grande Rue 45260 LORRIS 02 38 92 40 22	1 route de Lorris 45270 BEAUCHAMP-SUR-HUILARD 02 38 26 10 89	Cour Antin 45270 BELLEGARDE 02 38 90 10 03
4 rue de la Mairie 45270 NESPLOY 02 38 90 12 04	7 avenue Raymond Tribout 45290 NOGENT-SUR-VERNISSON 02 38 97 62 86	1 rue de Lorris 45290 VARRENNES-CHANGY 02 38 94 50 41
1 rue de l'Ardoise 45300 BOYNES 02 38 33 13 84	23 avenue de la République 45300 PITHIVIERS 02 38 30 06 40	Route de Toury 45300 PITHIVIERS-LE-VIEIL 02 38 30 25 12
16 rue de Paris 45300 SERMAISES 02 38 39 72 92	1 rue Trianon 45310 PATAY 02 38 80 81 02	5 rue du Mail 45320 COURTENAY 02 38 97 54 81
Place de l'Hôtel de Ville 45330 LE MALESHERBOIS 02 38 34 85 36	Place de l'Hôtel de Ville 45340 BEAUNE-LA-ROLLANDE 02 38 33 21 56	25 rue de l'Hôtel de Ville 45340 BOISCOMMUN 02 38 33 71 03
Rue de l'Hôtel de Ville 45360 CHÂTILLON-SUR-LOIRE 02 38 31 40 54	94 rue du Maréchal Foch 45370 CLÉRY-SAINT-ANDRÉ 02 38 46 98 98	385 rue Saint-Fiacre 45370 MAREAU-AUX-PRÈS 02 38 45 61 09
1 place du Bourg 45380 CHAINGY 02 38 46 67 10	26 allée des Tilleuls 45380 LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN 02 38 22 34 50	Place du Martroi 45390 PUISEAUX 02 38 33 60 57
4 rue Pablo Picasso 45400 FLEURY-LES-AUBRAIS 02 38 71 93 40	60 rue du Bourg 45400 SEMOY 02 38 61 96 00	15 avenue du Général Leclerc 45420 BONNY-SUR-LOIRE 02 38 29 59 00
11 place du Cloître 45430 CHÉCY 02 38 46 60 60	105 rue Maurice Robillard 45430 MARDIÉ 02 38 46 69 69	Place de l'Église 45450 DONNERY 02 38 59 20 10
48 rue Abbé Georges Thomas 45450 FAY-AUX-LOGES 02 38 59 57 11	28 route des Bordes 45460 BONNÉE 02 38 35 05 58	Place Antoine Masson 45470 LOURY 02 38 65 60 11
1103 rue de la République 45470 TRAINOU 02 38 65 63 08	9 avenue d'Arconville 45480 OUTARVILLE 02 38 39 50 19	Rue du Château 45490 CORBEILLES 02 38 92 20 10
15 rue de Château Landon 45490 PRÉFONTAINES 02 38 95 84 16	2 rue Victor Hugo 45500 GIEN 02 38 67 21 84	32 rue de Sully 45510 TIGY 02 38 58 00 49

45 > POLICES MUNICIPALES DU LOIRET

26 rue de Paris 45520 CHEVILLY 02 38 80 10 20	Place Lucien Bourgon 45520 GIDY 02 38 75 35 98	54 rue Gambetta 45530 VITRY-AUX-LOGES 02 38 59 47 26
30 avenue du Stade 45550 SAINT-DENIS-DE-L'HÔTEL 02 38 46 83 40	60 rue de Saint-Denis 45560 SAINT-DENIS-EN-VAL 02 38 76 46 85	140 rue du 11 Novembre 1918 45590 SAINT-CYR-EN-VAL 02 38 76 20 20
10 rue des Écoles 45600 GUILLY 02 38 58 03 06	30 rue du Coq 45600 SULLY-SUR-LOIRE 02 38 36 20 08	32 route d'Argent 45620 CERDON 02 38 36 00 20
10 place de l'Église 45630 BEAULIEU-SUR-LOIRE 02 38 35 80 48	251 route d'Orléans 45640 SANDILLON 02 38 69 79 80	Place de l'Église 45650 SAINT-JEAN-LE-BLANC 02 38 66 84 52
6 rue de l'Église 45680 DORDIVES 02 38 89 86 30	1 Bis avenue de la Libération 45700 VILLEMANDEUR 02 38 07 16 70	2 rue des Écoles 45740 LAILLY-EN-VAL 02 38 46 92 35
215 route de Saint-Mesmin 45750 SAINT-PRYVÉ-SAINT-MESMIN 02 38 22 63 63	3 rue de Verdun 45760 BOIGNY-SUR-BIONNE 02 38 75 21 32	Place de la Liberté 45770 SARAN 02 38 80 34 00
43 Bis rue de la Mairie - 45800 SAINT-JEAN-DE-BRAYE • 02 38 52 40 22		



22 > POLICES NATIONALES DES CÔTES-D'ARMOR

Commissariat de Saint-Brieuc	1 bis boulevard Waldeck Rousseau - 22000 SAINT-BRIEUC	02 56 44 86 22
Commissariat de Lannion	2 boulevard du Forlac'h - 22300 LANNION	02 96 46 69 50

29 > POLICES NATIONALES DU FINISTÈRE

Commissariat de Quimper	3 rue Théodore Le Hars - 29000 QUIMPER	02 90 41 35 50
Commissariat de Quimper - Ergué-Armel	1 bis place Charles de Gaulle - 29000 QUIMPER	02 98 52 17 41
Commissariat de Quimper - Kerfeunteun	20 rue de Belle-Île-en-Mer - 29000 QUIMPER	02 98 98 00 30

29 > POLICES NATIONALES DU FINISTÈRE

Commissariat de Quimper - Penhars	28 rue Paul Borossi - 29000 QUIMPER	02 98 64 64 30
Commissariat de Brest	15 rue Colbert - 29200 BREST	02 21 09 53 60
Commissariat de Brest - Bellevue	Place Napoléon III - 29200 BREST	02 98 03 12 43
Commissariat de Brest - Centre	9 place Maurice Gillet - 29200 BREST	02 98 80 68 68
Commissariat de Brest - Lambazellec	4 rue Pierre Corre - 29200 BREST	02 98 03 27 50
Commissariat de Brest - Recouvrance	196 rue Anatole France - 29200 BREST	02 98 30 21 70
Commissariat de Morlaix	17 place Charles de Gaulle - 29600 MORLAIX	02 21 09 56 77
Commissariat de Concarneau	1 avenue de la Gare - 29900 CONCARNEAU	02 90 41 33 80

35 > POLICES NATIONALES D'ILLE-ET-VILAINE

Commissariat de Rennes	22 boulevard de la Tour d'Auvergne - 35000 RENNES	02 99 65 00 22
Commissariat de Fougères	6 place de la République - 35300 FOUGÈRES	02 99 94 17 17
Commissariat de Saint Malo	22 rue du Calvaire - 35400 ST MALO	02 99 20 69 40
Commissariat de Dinard	49 boulevard Féart - 35800 DINARD	02 57 87 10 25

56 > POLICES NATIONALES DU MORBIHAN

Commissariat de Vannes	13 boulevard de la Paix - 56000 VANNES	02 97 68 33 33
Commissariat de Lorient	3 quai de Rohan - 56100 LORIENT	02 97 78 86 00

44 > POLICES NATIONALES DE LOIRE-ATLANTIQUE

Commissariat de Nantes	Place Waldeck Rousseau - 44000 NANTES	02 53 46 70 00
Commissariat de Rezé	8 allée de Touraine - 44400 REZÉ	02 51 11 23 00
Commissariat de La Baule-Escoublac	Place Rhin et Danube - 44500 LA BAULE-ESCOUBLAC	02 51 73 75 00
Commissariat de Saint-Nazaire	59 rue du Général de Gaulle - 44600 SAINT-NAZAIRE	02 49 14 23 00
Commissariat de Orvault	38 avenue Alexandre Goupil - 44700 ORVAULT	02 55 58 47 20
Commissariat de Saint-Herblain	118 boulevard François Mitterand - 44800 SAINT-HERBLAIN	02 55 58 46 50

49 > POLICES NATIONALES DU MAINE-ET-LOIRE

Commissariat d'Angers	15 Bis rue du Petit Thouars - 49000 ANGERS	02 41 57 52 00
Commissariat d'Angers - Monplaisir	11 rue de Haarlem - 49000 ANGERS	02 72 79 89 10
Commissariat d'Angers - Raspail	2 rue de l'Abbaye - 49000 ANGERS	02 41 36 63 00
Commissariat d'Angers - Roseraie	19 boulevard Robert d'Arbrissel - 49000 ANGERS	02 72 79 88 70
Commissariat de Cholet	4 rue de Bordage-Fontaine - 49300 CHOLET	02 41 64 82 00
Commissariat de Saumur	415 rue du Chemin Vert - 49400 SAUMUR	02 41 83 24 00

53 > POLICES NATIONALES DE MAYENNE

Commissariat de Laval	7 place Mendès France - 53000 LAVAL	02 43 67 81 81
------------------------------	-------------------------------------	-----------------------

72 > POLICES NATIONALES DE LA SARTHE

Commissariat du Mans	19 boulevard Paixhans - 72000 LE MANS	02 55 46 20 00
Commissariat du Mans - Sablons	45 boulevard Winston Churchill - 72000 LE MANS	02 55 46 21 67
Commissariat du Mans - Sud	17 avenue Georges Durand - 72000 LE MANS	02 43 84 26 84
Commissariat de Coullaines	1 rue de Monaco - 72190 COULLAINES	02 55 46 21 29
Commissariat d'Allonnes	Carrefour de Breil - 72700 ALLONNES	02 43 47 98 05

85 > POLICES NATIONALES DE VENDÉE

Commissariat de La Roche-sur-Yon	3 rue Delille - 85000 LA ROCHE-SUR-YON	02 72 78 58 00
Commissariat des Sables d'Olonne	3 rue de Verdun - 85100 LES SABLES-D'OLONNE	02 51 23 73 00

18 > POLICES NATIONALES DU CHER

Commissariat de Bourges	6 avenue d'Orléans - 18000 BOURGES	02 48 23 77 17
Commissariat de Vierzon	3 rue Mac Nab - 18100 VIERZON	02 48 52 92 40

28 > POLICES NATIONALES D'EURE-ET-LOIR

Commissariat de Chartres	57 rue du Docteur Maunoury - 28000 CHARTRES	02 37 24 75 39
Commissariat de Dreux	Place d'Evesham - 28100 DREUX	02 37 65 84 10

36 > POLICES NATIONALES DE L'INDRE

Commissariat de Chateauroux	Boulevard George Sand - 36000 CHATEAUROUX	02 54 08 50 17
------------------------------------	---	-----------------------

37 > POLICES NATIONALES D'INDRE-ET-LOIRE

Commissariat de Tours	70 rue Marceau - 37000 TOURS	02 47 33 80 69
Commissariat de Joué-lès-Tours	Place du Général Leclerc - 37300 JOUÉ-LES-TOURS	02 47 73 66 90

41 > POLICES NATIONALES DU LOIR-ET-CHER

Commissariat de Blois	42 quai Saint Jean - 41000 BLOIS	02 54 55 17 78
Commissariat de Blois - Nord	133 rue Michel Begon - 41000 BLOIS	02 54 43 15 58
Commissariat de Vendôme	27 bis faubourg Chartrain - 41100 VENDÔME	02 54 73 41 40

45 > POLICES NATIONALES DU LOIRET

Commissariat d'Orléans	63 rue du Faubourg Saint-Jean - 45000 ORLÉANS	02 38 24 30 00
Commissariat d'Orléans - de l'Argonne	26 rue du Colonel O'Neill - 45000 ORLÉANS	02 38 24 30 82
Commissariat d'Orléans La Source	1 place Choiseul - 45000 ORLÉANS	02 38 69 70 75
Commissariat de Saint-Jean-de-la-Ruelle	47 rue des Dix Arpents - 45140 SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE	02 38 24 30 81
Commissariat d'Olivet	479 avenue du Loiret - 45160 OLIVET	02 38 24 30 84
Commissariat de Montargis	27 rue du Port - 45200 MONTARGIS	02 38 28 38 28
Commissariat de Fleury-les-Aubrais	1 rue du Colonel Fabien - 45400 FLEURY-LES-AUBRAIS	02 38 24 30 83

22 > GENDARMERIES DES CÔTES-D'ARMOR

PMo de Saint-Brieuc	Caserne de Guebriant - 32 rue de la Gare - 22000 SAINT-BRIEUC	02 96 69 69 16
Brigade de Dinan	14 bis place Duguesclin - 22100 DINAN	02 96 87 74 00
Brigade de Rostrenen	1 rue des Espaces Verts - 22110 ROSTRENEEN	02 96 29 00 17
Brigade de Plancoët	64 rue de l'Abbaye - 22130 PLANCOËT	02 96 84 13 99
Brigade de Bégard	1 rue Jules Simon - 22140 BÉGARD	02 96 45 20 18
Brigade de Ploeuc-L'Hermitage	12 rue de la Clôture-Neuve - 22150 PLOEUC-L'HERMITAGE	02 96 42 10 18
Brigade de Plouguenast-Langast	19 rue Jolie Brise - 22150 PLOUGUENAST-LANGAST	02 96 28 70 17
Brigade de Callac	52 rue de l'Allée - 22160 CALLAC	02 96 45 50 18

22 > GENDARMERIES DES CÔTES-D'ARMOR

Brigade de Châtaudren-Plouagat	8 bis rue des Écoles - 22170 CHÂTELAUDREN-PLOUAGAT	02 96 74 10 17
Brigade de Guingamp	13 rue de la Trinité - 22200 GUINGAMP	02 96 43 71 14
Brigade de Plémet	Rue de la Grée - 22210 PLÉMET	02 96 25 61 18
Brigade de Tréguier	6 rue de Minihiy - 22220 TRÉGUIER	02 96 92 32 17
Brigade de Merdrignac	2 rue de l'Hermitage - 22230 MERDRIGNAC	02 96 28 46 17
Brigade de Broons	11 rue de Launay - 22250 BROONS	02 96 84 60 17
Brigade de Pontrieux	Lotissement Traou Mélédern - 22260 PONTRIEUX	02 96 95 60 18
Brigade de Jugon-les-Lacs	21 rue des Écoles - 22270 JUGON-LES-LACS	02 96 31 61 18
Brigade de Lanvollon	26 bis rue de la Gare - 22290 LANVOLLON	02 96 70 00 18
Brigade de Lannion	16 rue Edgard de Kergariou - 22300 LANNION	02 96 37 03 78
Brigade de Plestin-les-Grèves	Place du 19 Mars 1962 - 22310 PLESTIN-LES-GRÈVES	02 96 35 62 18
Brigade de Corlay	2 ter rue de Pontivy - 22320 CORLAY	02 96 29 40 17
Brigade de Caulnes	44 rue de Dinan - 22350 CAULNES	02 96 83 90 17
Brigade de Pléneuf-Val-André	3 rue de la Boulaie - 22370 PLÉNEUF-VAL-ANDRÉ	02 96 72 22 18
Brigade de Bourbriac	17 rue des Menhirs - 22390 BOURBRIAC	02 96 43 40 18
Brigade de Lamballe-Armor	17 rue des Olympiades - 22400 LAMBALLE-ARMOR	02 96 31 00 17
Brigade de Plouaret	475 rue de la Gare - 22420 PLOUARET	02 96 38 90 17
Brigade de Saint-Nicolas-du-Pélem	3 rue du 8 Mai 1945 - 22480 SAINT-NICOLAS-DU-PÉLEM	02 96 29 51 18
Brigade de Paimpol	2 rue Jean Moulin - 22500 PAIMPOL	02 96 20 80 17
Brigade de Moncontour	Le Bas-Bourg - 22510 MONCONTOUR	02 96 73 47 17
Brigade de Guerlédan	15 cité Sainte-Suzanne - 22530 GUERLÉDAN	02 96 28 51 18
Brigade de Matignon	13 rue du Pont-Brûlé - 22550 MATIGNON	02 96 41 07 17
Brigade de Gouarec	2 rue de Rostrenen - 22570 GOUAREC	02 96 24 90 58
Brigade de Plouha	Rue du 19 Mars 1962 - 22580 PLOUHA	02 96 20 27 17
Brigade de Loudéac	3 avenue de Büdingen - 22600 LOUDÉAC	02 96 28 00 17
BMo d'Évran	18 boulevard Docteur Ernest Gaultier - 22630 ÉVRAN	02 96 27 40 17
PMo de Plénée-Jugon	59 rue du Général de Gaulle - 22640 PLÉNÉE-JUGON	02 96 31 80 16
Brigade de Beausais-sur-Mer	5 rue de Joliet - Ploubalay - 22650 BEAUSSAIS-SUR-MER	02 96 27 20 17
Brigade de Binic-Étables-sur-Mer	2 rue Charles Le Goffic - 22680 BINIC-ÉTABLES-SUR-MER	02 96 70 61 24
Brigade de Perros-Guirec	45 rue des Frères Le Montréer - 22700 PERROS-GUIREC	02 96 23 20 17
Brigade de Lézardrieux	4 avenue du Trégor - 22740 LÉZARDRIEUX	02 96 20 10 17
Brigade de Quintin	8 rue de Moncontour - 22800 QUINTIN	02 96 74 80 17
Brigade de Belle-Isle-en-Terre	2 rue de Tournebride - 22810 BELLE-ISLE-EN-TERRE	02 96 43 30 17

29 > GENDARMERIES DU FINISTÈRE

BMo de Quimper	1 route de Pont-l'Abbé - 29000 QUIMPER	02 98 55 94 09
Brigade de Douarnenez	43 rue Dugay-Trouin - 29100 DOUARNENEZ	02 98 92 01 22
Brigade de Pont-l'Abbé	54 rue Louis Lagadic - 29120 PONT-L'ABBÉ	02 98 87 06 64
Brigade de Rosporden	1 avenue François Mitterrand - 29140 ROSPORDEN	02 98 59 20 20
Brigade de Châteaulin	Rue de Coatigrac'h - 29150 CHÂTEAULIN	02 98 86 10 35
PMo de Châteaulin	5 place Kerjean - 29150 CHÂTEAULIN	02 98 16 11 12
Brigade de Crozon	1 route de Camaret - 29160 CROZON	02 98 27 00 22
Brigade de Fouesnant	2 route de Bénodet - 29170 FOUESNANT	02 98 56 00 11
Brigade de Locronan	1 rue des Bruyères - 29180 LOCRONAN	02 98 91 70 01
Brigade de Pleyben	Rue Laënnec - 29190 PLEYBEN	02 98 26 60 09
BMo de Brest	Quartier Buquet - 167 rue du Général Paulet - 29200 BREST	02 98 42 78 29
Brigade du Conquet	Route de Brest - 29217 LE CONQUET	02 98 89 00 13
Brigade de Saint-Pol-de-Léon	33 rue de Roscoff - 29250 SAINT-POL-DE-LÉON	02 98 69 00 48
Brigade de Lesneven	1 rue Georges Roudaut - 29260 LESNEVEN	02 98 83 00 40

29 > GENDARMERIES DU FINISTÈRE

Brigade de Carhaix-Plouguer	1 route de Kerniguez - 29270 CARHAIX-PLOUGUER	02 98 93 00 32
Brigade de Plouzané	2 rue du 8 Mai 1945 - 29280 PLOUZANÉ	02 98 45 89 17
Brigade de Saint-Renan	5 route de Plouzané - 29290 SAINT-RENAN	02 98 84 21 13
Brigade de Quimperlé	Caserne Jamet - 2 rue de la Paix - 29300 QUIMPERLÉ	02 98 96 00 58
Brigade de Moëlan-sur-Mer	10 rue des Moulins - 29350 MOËLAN-SUR-MER	02 98 39 71 07
Brigade de Bannalec	84 rue de la Gare - 29380 BANNALEC	02 98 39 85 13
Brigade de Scaër	17 rue Henri Croissant - 29390 SCAËR	02 98 59 42 02
Brigade de Landivisiau	46 avenue du Maréchal Foch - 29400 LANDIVISIAU	02 98 68 10 39
Brigade de Pleyber-Christ	20 place de l'Église - 29410 PLEYBER-CHRIST	02 98 78 40 93
Brigade de Plouescat	18 rue de Saint-Pol-de-Léon - 29430 PLOUESCAT	02 98 69 60 07
Brigade de Plouzévédé	69 rue de Berven - 29440 PLOUZÉVÉDÉ	02 98 69 98 06
Brigade de Sizun	11 rue des Primevères - 29450 SIZUN	02 98 68 80 04
Brigade de Daoulas	22 rue de la Gare - 29460 DAOULAS	02 98 25 80 06
Brigade de Plougastel-Daoulas	Rue du Château d'Eau - 29470 PLOUGASTEL-DAOULAS	02 98 40 37 99
Brigade du Relecq-Kerhuon	8 rue Émile Zola - 29480 LE RELECQ-KERHUON	02 98 28 17 17
Brigade de Guipavas	72 rue de Paris - 29490 GUIPAVAS	02 98 84 60 25
Brigade de Briec	55 route de Landudal - 29510 BRIEC	02 98 57 93 13
Brigade de Châteauneuf-du-Faou	Route de Quimper - 29520 CHÂTEAUNEUF-DU-FAOU	02 98 81 70 12
Brigade du Faou	14 place aux Foires - 29590 LE FAOU	02 98 81 91 04
Brigade de Plourin-lès-Morlaix	Caserne Le Jeune - 15 rue de la Hautière - 29600 PLOURIN-LÈS-MORLAIX	02 98 88 58 13
Brigade de Plouigneau	39 avenue du Maréchal Leclerc - 29610 PLOUIGNEAU	02 98 67 70 05
Brigade de Lanmeur	2 rue de Pont-Menou - 29620 LANMEUR	02 98 67 51 07
Brigade de Taulé	2 rue du Bel-Air - 29670 TAULÉ	02 98 67 10 07
Brigade de Huelgoat	8 route des Carrières - 29690 HUELGOAT	02 98 99 71 45
Brigade de Plogastel-Saint-Germain	1 rue Stang Kéléron - 29710 PLOGASTEL-SAINT-GERMAIN	02 98 54 58 65
Brigade de Guilvinec	Rue Lagad-Yar - 29730 GUILVINEC	02 98 58 10 20
Brigade d'Audierne	7 rue Raymond Couillandre - 29770 AUDIERNE	02 98 70 04 38
Brigade de Landerneau	14 rue Henri Dunant - 29800 LANDERNEAU	02 98 85 00 82
Brigade de Guilers	30 rue du 19 Mars 1962 - 29820 GUILERS	-
Brigade de Ploudalmézeau	5 rue Anter Hent - 29830 PLOUDALMÉZEAU	02 98 48 10 10
Brigade de Plabennec	12 rue des Trois Frères Le Roy - 29860 PLABENNEC	02 98 40 41 05
Brigade de Lannilis	12 rue du Docteur Morvan - 29870 LANNILIS	02 98 04 00 18
BMo de Concarneau	66 rue de Kérose - 29900 CONCARNEAU	02 98 60 70 47
Brigade de Pont-Aven	2 rue Kerentrec'h - 29930 PONT-AVEN	02 98 06 07 28

35 > GENDARMERIES D'ILLE-ET-VILAINE

PMo de Rennes	Caserne Guillaudot - 85 boulevard Clemenceau - 35000 RENNES	02 99 32 53 14
Brigade de Dol-de-Bretagne	86 bis rue de Paris - 35120 DOL-DE-BRETAGNE	02 99 48 02 40
Brigade de La-Guerche-de-Bretagne	1 rue du 11 Novembre - 35130 LA GUERCHE-DE-BRETAGNE	02 99 96 22 26
Brigade de Saint-Aubin-du-Cormier	15 rue de Rennes - 35140 SAINT-AUBIN-DU-CORMIER	02 99 39 10 07
Brigade de Janzé	34 rue de Rennes - 35150 JANZÉ	02 99 47 03 18
Brigade de Montfort-sur-Meu	22 rue Chateaubriand - 35160 MONTFORT-SUR-MEU	02 99 09 00 12
Brigade de Bruz	8 avenue du Général de Gaulle - 35170 BRUZ	02 99 52 61 06
Brigade de Béchereil	36 bis rue de la Libération - 35190 BÉCHEREL	02 99 66 81 04
Brigade de Saint-Domineuc	5 Route Nationale - 35190 SAINT-DOMINEUC	02 99 45 21 03
Brigade de Châteaubourg	8 rue Joseph Cugnot - 35220 CHÂTEAUBOURG	02 99 00 31 04
Brigade de Retiers	Rue de Martigné - 35240 RETIERS	02 99 43 51 05
Brigade de Cancale	11 avenue de Scissy - 35260 CANCALE	02 99 89 60 21
Brigade de Combourg	66 avenue Gautier Père et Fils - 35270 COMBOURG	02 99 73 06 17
Brigade de Saint-Méen-le-Grand	7 rue de Gaël - 35290 SAINT-MÉEN-LE-GRAND	02 99 09 60 07

35 > GENDARMERIES D'ILLE-ET-VILAINE

Brigade de Fougères	Caserne Guénaudière - 29 boulevard de Groslay - 35300 FOUGÈRES	02 99 94 25 25
Brigade de Mordelles	91 avenue du Maréchal Leclerc - 35310 MORDELLES	02 99 60 40 12
Brigade de Val-d'Anast	82 rue de Guer - Maure de Bretagne - 35330 VAL D'ANAST	02 99 34 95 03
Brigade de Liffré	7 C rue de la Bergerie - 35340 LIFFRÉ	02 99 68 31 02
Brigade de Montauban-de-Bretagne	4 avenue Joseph Faramin - 35360 MONTAUBAN-DE-BRETAGNE	02 99 06 40 03
Brigade d'Argentré-du-Plessis	15 boulevard des Saulniers - 35370 ARGENTRÉ-DU-PLESSIS	02 99 96 61 07
Brigade de Plélan-le-Grand	2 avenue de la Libération - 35380 PLÉLAN-LE-GRAND	02 99 06 81 05
BMo de Saint-Malo	Caserne des Talards - 6 av. Franklin-Roosevelt - 35400 SAINT-MALO	02 99 40 35 30
Brigade de Châteaugiron	16 boulevard Pierre et Julien Gourdel - 35410 CHÂTEAUGIRON	02 99 37 40 09
Brigade de Louvigné-du-Désert	64 rue Lariboisière - 35420 LOUVIGNÉ-DU-DÉSERT	02 99 17 10 17
Brigade de Châteauneuf-d'Ille-et-Vilaine	31 rue du Fort - 35430 CHÂTEAUNEUF-D'ILLE-ET-VILAINE	02 99 58 40 05
Brigade de Maen-Roch	Rue de Normandie - St Brice en Cogles - 35460 MAEN ROCH	02 99 98 61 05
Brigade de Bain-de-Bretagne	7 rue La Rose des Vents - 35470 BAIN-DE-BRETAGNE	02 99 43 70 13
PMo de Bain-de-Bretagne	9 rue La Rose des Vents - 35470 BAIN-DE-BRETAGNE	02 99 43 98 38
Brigade de Vitré	5 place du Champ-de-Foire - 35500 VITRÉ	02 99 75 02 30
Brigade de Pipriac	36 rue du Général de Gaulle - 35550 PIPRIAC	02 99 34 40 89
Brigade de Guichen	70 rue du Général Leclerc - 35580 GUICHEN	02 99 57 01 02
Brigade de Redon	6 rue de La Riaudaie - 35600 REDON	02 99 72 16 28
Brigade de Pleine-Fougères	1 rue François Carré - 35610 PLEINE-FOUGÈRES	02 99 48 60 14
Brigade de Hédé-Bazouges	11 rue Alfred Anne Duportal - 35630 HÉDÉ-BAZOUGES	02 99 45 45 61
Brigade de Pleurtuit	58 rue de Dinan - 35730 PLEURUIT	02 99 88 41 42
Brigade de Pacé	21 bis avenue Charles Le Goffic - 35740 PACÉ	02 99 60 13 14
Brigade de Vern-sur-Seiche	1 allée Salvador Dali - 35770 VERN-SUR-SEICHE	02 99 62 90 32
Brigade de Betton	63 avenue d'Armorique - 35830 BETTON	02 99 55 85 38

56 > GENDARMERIES DU MORBIHAN

Brigade de Gourin	2 rue Saint Philibert - 56110 GOURIN	02 97 23 43 07
Brigade de Josselin	1 rue des Carouges - 56120 JOSSELIN	02 97 22 20 26
Brigade de Nivillac	28 Clos des Métairies - 56130 NIVILLAC	02 99 90 61 06
Brigade de Malestroit	16 rue de la Gare - 56140 MALESTROIT	02 97 75 20 18
Brigade de Baud	29 Zone de Kermestre - 56150 BAUD	02 97 51 03 07
Brigade de Guémené-sur-Scorff	2 rue du Parco - 56160 GUÉMENÉ-SUR-SCORFF	02 97 51 20 10
Brigade de Quiberon	147 rue du Port-de-Pêche - 56170 QUIBERON	02 97 50 07 39
Brigade de Muzillac	21 rue du Général de Gaulle - 56190 MUZILLAC	02 97 41 67 07
Brigade de La-Gacilly	9 rue Jean Meschinot - 56200 LA GACILLY	02 99 08 10 03
Brigade de Rochefort-en-Terre	La Mare - 56220 ROCHEFORT-EN-TERRE	02 97 43 31 74
Brigade de Questembert	47 boulevard Pasteur - 56230 QUESTEMBERT	02 97 26 10 09
Brigade de Plouay	4 rue de l'Esplanade - 56240 PLOUAY	02 97 33 31 17
Brigade d'Elven	10 avenue des Martyrs de la Résistance - 56250 ELVEN	02 97 53 31 06
Brigade de Port-Louis	8 rue de la Citadelle - 56290 PORT-LOUIS	02 97 82 46 19
Brigade de Pontivy	Quartier Clisson - 1 rue Julien Guidard - 56300 PONTIVY	02 97 25 00 75
Brigade du Faouët	721 cours Carré - 56320 LE FAOÛËT	02 97 23 07 37
Brigade de Pluvigner	14 rue du Maréchal Leclerc - 56330 PLUVIGNER	02 97 24 71 05
Brigade de Carnac	10 chemin de Kergouillard - 56340 CARNAC	02 97 52 06 24
Brigade d'Allaire	10 rue Pierre Clugnet - 56350 ALLAIRE	02 99 71 91 01
Brigade de Belle-Ile-en-Mer	Résidence Les Glacis - 56360 LE PALAIS	02 97 31 80 22
Brigade de Sarzeau	17 rue de Kerpaul - 56370 SARZEAU	02 97 41 85 21
Brigade de Guer-Coëtquidan	2 avenue de Brocéliande - 56380 GUER	02 97 75 70 55
Brigade de Grand-Champ	60 rue du Général de Gaulle - 56390 GRAND-CHAMP	02 97 66 77 03
Brigade d'Auray	2 rue de la Forêt - 56400 AURAY	02 97 24 17 17

56 > GENDARMERIES DU MORBIHAN

PMo de Brech	36 rue du Danemark - 56400 BRECH	02 97 89 09 47
Brigade d'Étel	2 rue des Peupliers - 56410 ÉTEL	02 97 55 32 11
Brigade de Mauron	15 rue Mathurin Lefort - 56430 MAURON	02 97 74 06 14
Brigade de Languidic	2 rue de la Lande - 56440 LANGUIDIC	02 97 36 20 25
Brigade de Theix-Noyal	7 allée de Noyal - 56450 THEIX-NOYAL	02 97 43 02 22
Brigade de Locminé	22 rue Jacques Cartier - 56500 LOCMINÉ	02 97 60 00 11
Brigade de Rohan	Le Poteau - 56580 ROHAN	02 97 51 50 11
Brigade de Groix	5 rue Francis Stéphant - 56590 GROIX	02 97 86 81 17
Brigade de Pont-Scorff	Rue de Lorient - 56620 PONT-SCORFF	02 97 32 61 17
Brigade de Saint-Jean-Brévelay	Rue du Stade - 56660 SAINT-JEAN-BRÉVELAY	02 97 60 30 02
Brigade de Landévant	8 rue Mané Pagès - 56690 LANDÉVANT	02 97 56 94 40
Brigade de Ploërmel	Caserne Guillo - 1 rue du Mississipi - 56800 PLOËRMEL	02 97 74 06 14
Brigade de Saint-Avé	4 rue Baudelaire - 56890 SAINT-AVÉ	02 97 53 47 55

44 > GENDARMERIES DE LOIRE-ATLANTIQUE

Centre de recrutement de Nantes	Caserne Lamoricière - 4 rue d'Allonville - 44000 NANTES	02 40 20 24 24
Brigade de Châteaubriant	Route de Saint-Aubin-des-Châteaux - 44110 CHÂTEAUBRIANT	02 40 81 00 17
Brigade de Basse-Goulaine	80 rue de Goulaine - 44115 BASSE-GOULAIN	02 40 80 56 93
Brigade de Vertou	85 boulevard de l'Europe - 44120 VERTOU	02 40 34 41 17
Brigade de Blain	51 bis rue de Redon - 44130 BLAIN	02 40 79 00 17
Brigade d'Aigrefeuille-sur-Maine	Avenue de la Vendée - 44140 AIGREFEUILLE-SUR-MAINE	02 40 06 60 18
Brigade d'Ancenis-Saint-Géréon	570 rue René Urien - 44150 ANCENIS-SAINT-GÉRÉON	02 40 83 00 17
PMo d'Ancenis-Saint-Géréon	All Sortie Angers Nantes - Lieu-dit L'Aubinière - 44150 ANCENIS-ST-GÉRÉON	02 40 96 00 00
Brigade de Pontchâteau	2 La Chasselandière - 44160 PONTCHÂTEAU	02 40 01 60 13
PMo de Pontchâteau	La Hirtais - 44160 SAINTE-ANNE-SUR-BRIVET	02 28 54 18 02
Brigade de Nozay	40 route de Nort sur Edre - 44170 NOZAY	02 40 79 40 17
Brigade de Clisson	ZAde Toutes Joies - 53 avenue Xavier Rineau - 44190 GÉTIGNÉ	02 40 36 12 17
Brigade de Pornic	1 rue Auguste Guilmin - 44210 PORNIC	02 40 82 00 29
Brigade de Couëron	177 boulevard de la Libération - 44220 COUËRON	02 40 86 12 17
Brigade de La-Chapelle-sur-Erdre	17 avenue des Perrières - 44240 LA CHAPELLE-SUR-ERDRE	02 40 72 07 01
Brigade de Saint-Brevin-les-Pins	5 route de la Gendarmerie - 44250 SAINT-BREVIN-LES-PINS	02 40 27 21 29
Brigade de Savenay	1 place du Prince-Bois - 44260 SAVENAY	02 40 58 33 17
Brigade de Machecoul-Saint-Même	1 boulevard du Calvaire - 44270 MACHECOUL-SAINT-MÊME	02 40 78 52 99
Brigade de Guémené-Penfao	Avenue de la Victoire - 44290 GUÉMÉNÉ-PENFAO	02 40 79 20 17
Brigade de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu	2 rue Garangeoires - 44310 SAINT-PHILBERT-DE-GRAND-LIEU	02 40 78 70 17
Brigade de Saint-Père-en-Retz	45 rue Neuve - 44320 SAINT-PÈRE-EN-RETZ	02 40 21 70 13
Brigade de Vallet	45 route de Clisson - 44330 VALLET	02 40 36 20 17
Brigade de Bouguenais	23 rue Gutenberg - 44340 BOUGUENAIS	02 40 65 16 79
Brigade de Guérande	2 rue Roger Camaret - 44350 GUÉRAND	02 40 24 90 42
Brigade de Saint-Étienne-de-Montluc	24 avenue des Sports - 44360 SAINT-ÉTIENNE-DE-MONTLUC	02 40 86 81 17
Brigade de Loireauxence	517 rue du Parc Varades - 44370 LOIREAUXENCE	02 40 83 43 01
Brigade de Nort-sur-Erdre	17 rue François Dupas - 44390 NORT-SUR-ERDRE	02 40 72 10 17
Brigade d'Herbignac	35 boulevard de la Brière - 44410 HERBIGNAC	02 40 88 90 17
Brigade du Loroux-Bottereau	50 rue de la Loire - 44430 LE LOROUX-BOTTEREAU	02 40 33 80 17
Brigade de Riaillé	Résidence Bel-Air - Boulevard Sophie Trébuchet - 44440 RIAILLÉ	02 40 97 82 17
Brigade de Saint-Nicolas-de-Redon	19 rue du Canal - 44460 SAINT-NICOLAS-DE-REDON	02 99 71 13 01
Brigade de Carquefou	2 rue Louis Armand - 44470 CARQUEFOU	02 40 50 87 17
Brigade du Croisic	20 avenue Henri Becquerel - 44490 LE CROISIC	02 40 23 00 19
Brigade de La-Meilleraye-de-Bretagne	130 rue des Frères Temple - 44520 LA MEILLERAYE-DE-BRETAGNE	02 40 55 20 17
Brigade d'Oudon	399 rue d'Anjou - 44521 OUDON	02 40 83 60 01

44 > GENDARMERIES DE LOIRE-ATLANTIQUE

Brigade de Saint-Gildas-des-Bois	4 route de Missillac - 44530 SAINT-GILDAS-DES-BOIS	02 40 01 40 14
Brigade de Vallons-de-l'Erdre	16 boulevard Jules Ferry - St Mars la Jaille - 44540 VALLONS-DE-L'ERDRE	02 40 97 01 17
Brigade de Montoir-de-Bretagne	25 rue Jules Verne - 44550 MONTOIR-DE-BRETAGNE	02 40 45 50 17
Brigade de Paimboeuf	34 quai Éole - 44560 PAIMBOEUF	02 40 27 50 23
Brigade de Villeneuve-en-Retz	1 route d'Arthon - Bourgneuf en Retz - 44580 VILLENEUVE-EN-RETZ	02 40 21 40 06
Brigade de Derval	75 rue de Chateaubriant - 44590 DERVAL	02 40 07 70 17
BMo de Saint-Nazaire	79 avenue Ferdinand de Lesseps - 44600 SAINT-NAZAIRE	02 40 70 61 82
Brigade du Pellerin	17 rue de Villeneuve - 44640 LE PELLERIN	02 40 04 66 17
Brigade de Legé	32 rue de la Chaussée - 44650 LEGÉ	02 40 26 37 17
Brigade de Sainte-Pazanne	4 rue Saint Éxupéry - 44680 SAINTE-PAZANNE	02 40 02 41 97
PMo de Saint-Herblain	Caserne Pelletier - 22 boulevard du Massacre - 44800 SAINT-HERBLAIN	02 40 67 77 75
Brigade de Bouaye	1 rue du Pinier - 44830 BOUAYE	02 40 65 41 17
Brigade de Sautron	1 rue de l'Église - 44880 SAUTRON	02 40 63 46 10
Brigade de Sainte-Luce-sur-Loire	20 route de Thouaré - 44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE	02 51 13 39 90

49 > GENDARMERIES DU MAINE-ET-LOIRE

PMo d'Angers	Caserne Bouthet du Rivault - 33 rue du Nid-de-Pie - 49000 ANGERS	02 41 22 94 37
Brigade de Beaucozédé	32 avenue du Pin - 49070 ANGERS	02 41 09 36 70
Brigade de Montrevault-sur-Èvre	25 rue Saint-Nicolas - 49110 MONTREVAULT-SUR-ÈVRE	02 41 30 12 17
Brigade de Verrières-en-Anjou	79 rue Nationale - Pellouailles les Vignes - 49112 VERRIÈRES-EN-ANJOU	02 41 76 84 97
Brigade de Chemillé-en-Anjou	6 av. du Général de Gaulle - Chemillé Melay - 49120 CHEMILLÉ-EN-ANJOU	02 41 30 63 17
PMo de Chemillé-en-Anjou	La Guichardière - Chemillé Melay - 49120 CHEMILLÉ-EN-ANJOU	02 41 49 85 79
Brigade de Tiercé	24 rue Maurice Ravel - 49125 TIERCÉ	02 41 42 62 03
Brigade de Seiches-sur-le-Loir	Place Auguste Gautier - 49140 SEICHES-SUR-LE-LOIR	02 41 76 20 08
Brigade de Baugé-en-Anjou	Cas. Moulié - 10 rue du Cdt Georges Chignard - 49150 BAUGÉ-EN-ANJOU	02 41 89 10 17
Brigade de Longué-Jumelles	18 rue de la Cour-Baudry - 49160 LONGUÉ-JUMELLES	02 41 52 10 31
Brigade de Saint-Georges-sur-Loire	ZAC Les Fougères - 49170 SAINT-GEORGES-SUR-LOIRE	02 41 39 13 10
Brigade du Lion-d'Angers	3 avenue des Acacias - 49220 LE LION-D'ANGERS	02 41 95 30 13
Brigade de Beaufort-en-Anjou	5 route des Marillères - Beaufort en Vallée - 49250 BEAUFORT-EN-ANJOU	02 41 79 17 17
Brigade de Montreuil-Bellay	137 rue de la Rousselière - 49260 MONTREUIL-BELLAY	02 41 83 98 10
Brigade d'Orée-d'Anjou	1 rue Saint-Lazare - Champtoceaux - 49270 ORÉE D'ANJOU	02 40 83 52 04
Brigade de Chalonnes-sur-Loire	51 avenue du 8 Mai 1945 - 49290 CHALONNES-SUR-LOIRE	02 41 78 00 22
Brigade de Lys-Haut-Layon	11 rue Nationale - Vihiers - 49310 LYS-HAUT-LAYON	02 41 75 80 11
Brigade de Brissac-Loire-Aubance	27 rue de la Gonorderie - Brissac Quince - 49320 BRISSAC LOIRE AUBANCE	02 41 91 22 22
Brigade des Hauts-d'Anjou	13 rte de Champigné - Châteauneuf sur Sarthe - 49330 LES HAUTS-D'ANJOU	02 41 69 84 17
Brigade de Vezins	8 rue du Chapelet - 49340 VEZINS	02 41 64 40 02
Brigade de Gennes-val-de-loire	1 route de Doué-la-Fontaine - 49350 GENNES-VAL-DE-LOIRE	02 41 51 81 06
Brigade de Bécon-les-Granits	Avenue de la Clercière - 49370 BÉCON-LES-GRANITS	02 41 77 90 17
Brigade de Bellevigne-en-Layon	14 route de Rablay - Thouarce - 49380 BELLEVIGNE-EN-LAYON	02 41 54 14 05
Brigade de Vernantes	22 rue de Longué - 49390 VERNANTES	02 41 51 50 06
Brigade de Mauges-sur-Loire	ZI de la Chevalerie - 10 rue des Sports - 49410 MAUGES-SUR-LOIRE	02 41 72 76 22
Brigade d'Ombree-d'Anjou	1 rue des Closeries - Pouance - 49420 OMBRÉE D'ANJOU	02 41 92 40 17
Brigade de Durtal	4 avenue de Paris - 49430 DURTAL	02 41 76 30 11
PMo de Durtal	Route de Huillé - 49430 DURTAL	02 41 76 08 73
Brigade de Candé	2 boulevard de l'Erdre - 49440 CANDÉ	02 41 92 70 27
Brigade de Sèvremoine	3 allée de Toscane - St Macaire en Mauges - 49450 SÈVREMOINE	02 41 55 11 17
Brigade de Montreuil-Juigné	1 allée Jean Girault - 49460 MONTREUIL-JUIGNÉ	02 41 42 73 11
Brigade de Noyant-Villages	42 route de Tours - 49490 NOYANT-VILLAGES	02 41 89 50 09
Brigade de Segré-en-Anjou-Bleu	4 rue du Lycée - 49500 SEGRÉ-EN-ANJOU BLEU	02 41 92 10 26
Brigade de Terranjou	1 rue Lucie Aubrac - Martigne Briand - 49540 TERRANJOU	02 41 59 42 09



**SANTÉ
ET CONDUITE :
CERTAINS
SIGNAUX DOIVENT
VOUS
FAIRE RÉFLÉCHIR.**

Malaises, vertiges, gêne visuelle, fatigue, prise de médicament, consommation alcool/drogue ?
PARLEZ-EN AVEC UN PROFESSIONNEL DE SANTÉ.

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**



49 > GENDARMERIES DU MAINE-ET-LOIRE

Brigade de Fontevraud-l'Abbaye	17 allée des Merisiers - 49590 FONTEVRAUD-L'ABBAYE	02 41 51 71 03
Brigade de Beaupréau-en-Mauges	38 rue de Versailles - 49600 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES	02 41 63 61 80
Brigade de Mûrs-Erigné	16 bis rue Gustave Raimbault - 49610 MÛRS-ERIGNÉ	02 41 44 88 88
Brigade d'Allonnes	1 rue Lespagnol de la Plante - 49650 ALLONNES	02 41 52 00 05
PMo de Vivy	Le Perray - 49680 VIVY	02 41 40 43 75
Brigade de Doué-en-Anjou	92 rue Camille Muffat - Doué la Fontaine - 49700 DOUÉ-EN-ANJOU	02 41 59 10 56
Brigade de Loire-Authion	9 rue de l'Ardoise - Brain sur l'Authion - 49800 LOIRE-AUTHION	02 41 54 99 22

53 > GENDARMERIES DE MAYENNE

Brigade de Laval	61 allée des Français Libres - 53000 LAVAL	02 43 59 57 10
Brigade de Mayenne	12 bis rue de Verdun - 53100 MAYENNE	02 43 30 48 48
BMo de Mayenne	52 rue Ambroise de Loré - 53100 MAYENNE	02 43 30 20 66
Brigade de Lassay-les-Châteaux	16 route de Couterne - 53110 LASSAY-LES-CHÂTEAUX	02 43 04 71 01
Brigade de Gorron	172 rue de la libération - 53120 GORRON	02 43 08 61 17
Brigade de Pré-en-Pail-Saint-Samson	1 route de Gesvres - 53140 PRÉ-EN-PAIL-SAINT-SAMSON	02 43 03 00 42
Brigade de Montsûrs	Zone Artisanale de l'Antinière - 53150 MONTSÛRS	02 43 01 00 06
Brigade de Bais	15 rue du Château - 53160 BAIS	02 43 37 90 03
Brigade de Meslay-du-Maine	14 route d'Arquenay - 53170 MESLAY-DU-MAINE	02 43 98 40 10
Brigade de Landivy	9 rue du Collège - 53190 LANDIVY	02 43 05 42 39
Brigade de Château-Gontier-sur-Mayenne	10 avenue Eric Tabarly - 53200 CHÂTEAU-GONTIER-SUR-MAYENNE	02 43 09 15 00
Brigade d'Argentré	15 bis rue des Rochers - 53210 ARGENTRÉ	02 43 37 30 04
Brigade de Cossé-le-Vivien	21 avenue Paul Bigeon - 53230 COSSÉ-LE-VIVIEN	02 43 98 69 09
Brigade d'Andouillé	24 rue Ulphace Benoist - 53240 ANDOUILLE	02 43 26 18 10
Brigade de Grez-en-Bouère	30 rue de la Division Leclerc - 53290 GREZ-EN-BOUÈRE	02 43 70 50 05
Brigade d'Ambrières-les-Vallées	52 rue de la Courtille - 53300 AMBRIÈRES-LES-VALLÉES	02 43 04 95 98
Brigade de Saint-Aignan-sur-Roë	21 bis rue Pierre Boisramé - 53390 SAINT-AIGNAN-SUR-ROË	02 43 06 51 06
Brigade de Craon	3 rue de Buchenberg - 53400 CRAON	02 43 06 17 20
Brigade de Port-Brillet	60 rue de Verdun - 53410 PORT-BRILLET	02 43 68 87 17
Brigade de Martigné-sur-Mayenne	40 rue Vénus - 53470 MARTIGNÉ-SUR-MAYENNE	02 43 02 50 02
Brigade de Vaiges	29 route du Mans - 53480 VAIGES	02 43 90 50 04
Brigade d'Ernée	11 avenue du Général de Gaulle - 53500 ERNÉE	02 43 30 10 09
Brigade d'Évron	14 boulevard Sainte-Anne - 53600 ÉVRON	02 43 01 60 13
Brigade du Ribay	44 route Nationale - 53640 LE RIBAY	02 43 03 90 23
Brigade de Villaines-la-Juhel	1 rue des Châtaigniers - 53700 VILLAINES-LA-JUHEL	02 43 30 10 08

72 > GENDARMERIES DE LA SARTHE

BMo du Mans	Caserne Cavaignac - 21 boulevard Paixhans - 72000 LE MANS	02 43 78 55 04
Brigade de Bonnétable	5 rue Jean Moulin - 72110 BONNÉTABLE	02 43 29 30 22
Brigade de Saint-Calais	16 avenue du Docteur Leroy - 72120 SAINT-CALAIS	02 43 35 00 30
Brigade de Fresnay-sur-Sarthe	45 rue Abbé Lelièvre - 72130 FRESNAY-SUR-SARTHE	02 43 97 20 30
Brigade de Sillé-le-Guillaume	85 rue du Général de Gaulle - 72140 SILLÉ-LE-GUILLAUME	02 43 20 10 33
Brigade du Grand-Lucé	1 rue de Belleville - 72150 LE GRAND-LUCÉ	02 43 40 90 06
Brigade de Connerré	30 avenue Carnot - 72160 CONNERRÉ	02 43 89 00 01
Brigade de Beaumont-sur-Sarthe	98 avenue Division Leclerc - 72170 BEAUMONT-SUR-SARTHE	02 43 97 00 08
PMo de Maresché	A28 - Sortie 21 - Lieu-dit Le Petit-Frou - 72170 MARESCHÉ	02 43 31 03 25
Brigade de La-Flèche	7 rue Fernand Guillot - 72200 LA FLÈCHE	02 43 94 00 17
Brigade de La-Suze-sur-Sarthe	Rue de la Morandière - 72210 LA SUZE-SUR-SARTHE	02 43 77 31 78
Brigade d'Écommoy	10 route de Tours - 72220 ÉCOMMOY	02 43 42 10 18
Brigade de Moncé-en-Belin	101 boulevard des Avocats - 72230 MONCÉ-EN-BELIN	02 43 57 02 55

72 > GENDARMERIES DE LA SARTHE

Brigade de Conlie	30 rue du Grand Chemin - 72240 CONLIE	02 43 20 50 13
Brigade de Parigné-l'Évêque	87 avenue du Docteur Gallouedec - 72250 PARIGNÉ-L'ÉVÊQUE	02 43 75 80 03
Brigade de Marolles-les-Braults	Petite-Touche - 72260 MAROLLES-LES-BRAULTS	02 43 97 41 16
Brigade de Malicorne-sur-Sarthe	1 rue Oudinot - 72270 MALICORNE-SUR-SARTHE	02 43 94 80 17
Brigade de Ballon-Saint-Mars	74 rue Saint-Laurent - 72290 BALLON-SAINT MARS	02 43 27 30 05
Brigade de Sablé-sur-Sarthe	1 rue Anciens Combattants d'Afrique du Nord - 72300 SABLÉ-SUR-SARTHE	02 43 95 00 17
Brigade de Montmirail	Rue Henri Besnard - 72320 MONTMIRAIL	02 43 93 65 06
Brigade de Vibraye	95 rue Xavier Boutet - 72320 VIBRAYE	02 43 93 60 13
BMo de Cérans-Fouilletourte	40 Route Nationale - 72330 CÉRANS-FOULLETOURTE	02 43 87 80 11
Brigade de La-Chartre-sur-le-Loir	4 route du Stade - 72340 LA CHARTRE-SUR-LE-LOIR	02 43 44 40 18
Brigade de Brûlon	12 route de Sillé - 72350 BRÛLON	02 43 95 60 17
Brigade de Mayet	1 avenue du 14 Juillet - 72360 MAYET	02 43 46 60 04
Brigade de La-Ferté-Bernard	1 bis rue Saint-Barthélémy - 72400 LA FERTÉ-BERNARD	02 43 93 00 41
PMo de La-Ferté-Bernard	Autoroute A11 - Sortie n° 5 - Route de Vibraye - 72400 CHERRÉ-AU	02 43 71 70 54
Brigade de Noyen-sur-Sarthe	11 square Henri Emery - 72430 NOYEN-SUR-SARTHE	02 43 95 70 17
Brigade de Bouloire	58 rue du Jeu de Paume - 72440 BOULOIRE	02 43 35 40 06
Brigade de Savigné-l'Évêque	16 avenue François Mitterrand - 72460 SAVIGNÉ-L'ÉVÊQUE	02 43 27 50 11
Brigade de Saint-Mars-la-Brière	2 allée de la Forêt - 72470 SAINT-MARS-LA-BRIÈRE	02 43 89 70 04
Brigade de Luceau	7 avenue du Mans - 72500 LUCEAU	02 43 44 00 02
Brigade de Pontvallain	145 route du Mans - 72510 PONTVALLAIN	02 43 46 30 56
Brigade de Loué	8 rue des Frênes - 72540 LOUÉ	02 43 88 40 29
PMo de Joué-en-Charnie	Échangeur de Joué - Sortie n°1 - Autoroute A81 - 72540 JOUÉ-EN-CHARNIE	02 43 88 44 32
Brigade de Coulans-sur-Gée	15 rue de l'Honneau - 72550 COULANS-SUR-GÉE	02 43 88 82 06
Brigade de Mamers	24 boulevard Victor Hugo - 72600 MAMERS	02 43 97 60 38
Brigade d'Oisseau-le-Petit	11 route du Mans - 72610 OISSEAU-LE-PETIT	02 33 26 80 17
Brigade de La-Chapelle-Saint-Aubin	48 rue de la Paille - 72650 LA CHAPELLE-SAINT-AUBIN	02 43 39 08 38
Peloton d'autoroute du Mans	L'Antonnière - 72650 SAINT-SATURNIN	02 43 14 14 30
Brigade d'Aubigné-Racan	19 bis rue du 11 Novembre 1918 - 72800 AUBIGNÉ-RACAN	02 43 46 20 57
Brigade du Lude	Avenue de la Libération - 72800 LE LUDE	02 43 94 60 17

85 > GENDARMERIES DE VENDÉE

Brigade de La-Roche-sur-Yon	31 boulevard du Maréchal Leclerc - 85000 LA ROCHE-SUR-YON	02 51 45 19 40
Brigade de Chantonnay	21 rue de la Plaine - 85110 CHANTONNAY	02 51 94 30 20
Brigade de La-Châtaigneraie	Avenue Georges Clemenceau - 85120 LA CHÂTAIGNERAIE	02 51 69 60 16
Brigade d'Essarts-en-Bocage	2 rue de la Grotte - Les Essarts - 85140 ESSARTS EN BOCAGE	02 51 62 83 13
PMo d'Essarts-en-Bocage	La Mongie - Les Essarts - 85140 ESSARTS EN BOCAGE	02 51 46 43 82
Brigade des Achards	151 av. Georges Clemenceau - La Mothe Achard - 85150 LES ACHARDS	02 51 38 60 10
Brigade de Saint-Jean-de-Monts	25 boulevard du Maréchal Leclerc - 85160 SAINT-JEAN-DE-MONTS	02 51 58 01 44
Brigade du Poiré-sur-Vie	2 rue de la Lisière - 85170 LE POIRÉ-SUR-VIE	02 51 31 82 34
Brigade de Fontenay-le-Comte	58 avenue François Mitterrand - 85200 FONTENAY-LE-COMTE	02 28 13 03 30
Brigade de Sainte-Hermine	10 place de la Gare Routière - 85210 SAINTE-HERMINE	02 51 97 91 17
Brigade de Beauvoir-sur-Mer	Impasse Saint-Denis - 85230 BEAUVOIR-SUR-MER	02 51 68 70 05
Brigade de Saint-Hilaire-des-Loges	74 rue Antoine Cardin - 85240 SAINT-HILAIRE-DES-LOGES	02 51 52 10 05
Brigade de Saint-Fulgent	2 rue des Ormeaux - 85250 SAINT-FULGENT	02 51 42 62 11
Brigade de Mortagne-sur-Sèvre	2A rue des Violettes - 85290 MORTAGNE-SUR-SÈVRE	02 51 65 00 21
Brigade de Challans	30 rue Marcel Pagnol - 85300 CHALLANS	02 51 68 07 39
Brigade de Mareuil-sur-Lay-Dissais	67 bis rue Echallard de la Boulaye - 85320 MAREUIL-SUR-LAY-DISSAIS	02 51 30 52 14
Brigade de Noirmoutier-en-l'Île	7 avenue du Maréchal Joffre - 85330 NOIRMOUTIER-EN-L'ÎLE	02 51 39 04 36
Brigade de l'Île-d'Yeu	4 rue Dugay-Trouin - 85350 L'ÎLE-D'YEU	02 51 58 30 05
Brigade de La-Tranche-sur-Mer	115 avenue Maurice Samson - 85360 LA TRANCHE-SUR-MER	02 51 30 30 11

85 > GENDARMERIES DE VENDÉE

Brigade de Luçon	13 rue du Calvaire - 85400 LUÇON	02 51 56 11 54
Brigade de Maillezais	16 rue de Saulnière - 85420 MAILLEZAIS	02 51 00 70 06
Brigade de Talmont-Saint-Hilaire	130 rue du 8 Mai 1945 - 85440 TALMONT-SAINT-HILAIRE	02 51 90 60 07
Brigade de Chaillé-les-Marais	19 rue René Couzinet - 85450 CHAILLÉ-LES-MARAIS	02 51 56 72 09
Brigade des Herbiers	8 rue des Bouvreuils - 85500 LES HERBIERS	02 51 91 01 88
Brigade de Moutiers-les-Mauxfaits	45 rue des Sables - 85540 MOUTIERS-LES-MAUXFAITS	02 51 98 91 45
Brigade de l'Herminault	26 rue du Puy Saint-Frais - 85570 L'HERMINAULT	02 51 00 10 01
Brigade de Montaigu-Vendée	10 cours Michel Ragon - 85600 MONTAIGU-VENTÉE	02 51 94 00 89
Brigade de Rocheservière	19 rue d'Espagne - 85620 ROCHESERVIÈRE	02 51 94 90 01
Brigade de Palluau	37 rue du Moulin-du-Terrier - 85670 PALLUAU	02 51 98 50 02
Brigade de Pouzauges	66 rue du Pré-de-Foire - 85700 POUZAUGES	02 51 57 00 24
Brigade de Saint-Gilles-Croix-de-Vie	9 rue des Vergers d'Éole - 85800 SAINT-GILLES-CROIX-DE-VIE	02 51 55 01 19

18 > GENDARMERIES DU CHER

BMo de Bourges	9 rue Nicolas Leblanc - 18000 BOURGES	02 48 23 52 91
PMo de Vierzon	Échangeur Nord - Avenue Édouard Vaillant - 18100 VIERZON	02 48 53 00 40
Brigade de Saint-Martin-d'Auxigny	723 route d'Allogny - 18110 SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY	02 48 66 69 00
Brigade de Lury-sur-Arnon	5 rue du Presbytère - 18120 LURY-SUR-ARNON	02 48 53 03 70
Brigade de Dun-sur-Auron	Route de Bourges - 18130 DUN-SUR-AURON	02 48 66 64 95
Brigade de Sancerques	Route de Bourges - 18140 SANCERQUES	02 48 78 20 70
Brigade de La-Guerche-sur-l'Aubois	9 rue du Maréchal Leclerc - 18150 LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS	02 48 77 55 10
Brigade de Lignières	1 rue Jean Moulin - 18160 LIGNIÈRES	02 48 62 03 15
Brigade du Châtelet	Place du Champ-de-Foire - 18170 LE CHÂTELET	02 48 62 03 10
Brigade de Châteauneuf-sur-Cher	6 route de Levet - 18190 CHÂTEAUNEUF-SUR-CHER	02 48 62 01 91
Brigade de Saint-Amand-Montrond	26 rue Benjamin Constant - 18200 SAINT-AMAND-MONTROND	02 48 62 05 00
Brigade de Charenton-du-Cher	30 rue Nationale - 18210 CHARENTON-DU-CHER	02 48 61 53 55
Brigade des Aix-d'Angillon	8 route de Bourges - 18220 LES AIX-D'ANGILLON	02 48 66 65 00
Brigade d'Henrichemont	3 rue des Écoles - 18250 HENRICHEMONT	02 48 23 26 00
Brigade de Vailly-sur-Sauldre	24 route de Chevaize - 18260 VAILLY-SUR-SAUDRE	02 48 81 55 80
Brigade de Sancerre	217 chemin des Grous - 18300 SANCERRE	02 48 78 22 30
Brigade de Graçay	2 chemin de Saint-Phalier - 18310 GRAÇAY	02 48 53 06 40
Brigade de Jouet-sur-l'Aubois	42 rue du Commerce - 18320 TORTERON	02 48 77 53 60
Brigade de Neuvy-sur-Barangeon	8 route de Ménétréol - 18330 NEUVY-SUR-BARANGEON	02 48 53 08 85
Brigade de Levet	112 avenue Nationale - 18340 LEVET	02 48 66 66 15
Brigade de Saulzais-le-Potier	27 rue du Grès Rose - 18360 SAULZAIS-LE-POTIER	02 48 62 02 70
Brigade de Châteaumeillant	19 rue du Château - 18370 CHÂTEAUMEILLANT	02 48 62 03 95
Brigade de Saint-Florent-sur-Cher	6 rue Jean Moulin - 18400 SAINT-FLORENT-SUR-CHER	02 48 55 87 00
Brigade de Mehun-sur-Yèvre	50 route de Vouzeron - 18500 MEHUN-SUR-YÈVRE	02 48 23 28 10
Brigade de Sancoins	83 rue Maurice Lucas - 18600 SANCOINS	02 48 77 53 31
Brigade d'Aubigny-sur-Nère	2 rue de la Flotille 34F - 18700 AUBIGNY-SUR-NÈRE	02 48 81 54 30
Brigade de Baugy	4 rue du Colonel Beltrame - 18800 BAUGY	02 48 23 23 15

28 > GENDARMERIES D'EURE-ET-LOIR

Brigade de Chartres	2 rue Jean Monnet - 28000 CHARTRES	02 37 91 27 10
Brigade de Dreux	2 boulevard Henri IV - 28100 DREUX	02 37 38 57 30
Brigade d'Illiers-Combray	1 rue du Grand-Clos - 28120 ILLIERS-COMBRAY	02 37 24 25 70
Brigade d'Hanches-Epernon	1 rue du Bois-de-Loup - 28130 HANCHES	02 37 83 81 80
Brigade de Maintenon	4 route de Bouglainval - 28130 PIERRES	02 37 27 23 71
Brigade d'Orgères-en-Beauce	11 ter rue Texier Gallas - 28140 ORGÈRES-EN-BEAUCE	02 37 99 96 05

28 > GENDARMERIES D'EURE-ET-LOIR

Brigade des Villages-Vovéens	Espace du Bois Paillet - Voves - 28150 LES VILLAGES VOVÉENS	02 37 99 98 01
Brigade de Brou	10 rue de Mottereau - 28160 BROU	02 37 47 72 29
Brigade de Châteauneuf-en-Thymerais	2 rue du Général de Gaulle - 28170 CHÂTEAUNEUF-EN-THYMERAIS	02 37 51 60 25
Brigade de Courville-sur-Eure	2A rue du Maréchal Juin - 28190 COURVILLE-SUR-EURE	02 37 23 89 41
Brigade de Châteaudun	2 rue du Colonel Beltrame - 28200 CHÂTEAUDUN	02 37 94 09 50
Brigade de Nogent-le-Roi	9 route de Dreux - 28210 NOGENT-LE-ROI	02 37 38 05 20
Brigade de Cloyes-les-Trois-Rivières	23 rue du Docteur Teyssier - 28220 CLOYES-LES-TROIS-RIVIÈRES	02 37 98 65 06
Brigade de La-Loupe	54 bis avenue du Dunois - 28240 LA LOUPE	02 37 81 90 20
Brigade de Senonches	4 rue de la Petite Vitesse - 28250 SENONCHES	02 37 37 36 85
Brigade d'Anet	Rue Hubert Baraine - 28260 ANET	02 37 62 59 90
Brigade de Brezolles	7 rue de Senonches - 28270 BREZOLLES	02 37 62 59 60
Brigade de Janville-en-Beauce	17 avenue du Général de Gaulle - 28310 JANVILLE-EN-BEAUCE	02 37 90 42 39
Brigade d'Authon-du-Perche	3 rue des Acacias - 28330 AUTHON-DU-PERCHE	02 37 49 94 10
Brigade de Saint-Rémy-sur-Avre	21 rue de la Gare - 28380 SAINT-RÉMY-SUR-AVRE	02 37 62 17 90
Brigade de Nogent-le-Rotrou	Caserne Dujardin - 53 rue de Sully - 28400 NOGENT-LE-ROTROU	02 37 53 54 00
Brigade de Thiron-Gardais	31 rue des Tilleuls - 28480 THIRON-GARDAIS	02 37 49 94 15
Brigade de Thivars	16 rue Creuse - 28630 THIVARS	02 37 26 37 27
PMo de Thivars	Échangeur de Thivars - Autoroute A11 - 28630 THIVARS	02 37 26 41 00
Brigade d'Auneau-Bleury-St-Symphorien	34 rue Aristide Briand - 28700 AUNEAU-BLEURY-ST-SYMPHORIEN	02 37 31 70 19
Brigade de Bonneval	136 rue de Chartres - 28800 BONNEVAL	02 37 47 71 86

36 > GENDARMERIES DE L'INDRE

PMo de Châteauroux	Caserne Charlier - 7 rue Charlier - 36000 CHÂTEAURoux	02 54 29 59 39
Brigade d'Issoudun	24 avenue Jean Bonnefont - 36100 ISSOUDUN	02 54 03 53 20
Brigade de Levroux	90 avenue du Général de Gaulle - 36110 LEVROUX	02 54 35 54 20
Brigade d'Ardentes	39 avenue de Verdun - 36120 ARDENTES	02 54 36 57 70
Brigade d'Aigurande	24 place de la Promenade - 36140 AIGURANDE	02 54 06 23 40
Brigade de Vatan	1 place du Champ de Foire - 36150 VATAN	02 54 03 49 20
Brigade de Sainte-Sévère-sur-Indre	39 rue de Verdun - 36160 SAINTE-SÉVÈRE-SUR-INDRE	02 54 06 16 00
Brigade de Saint-Benoît-du-Sault	Place de la Gare - 36170 SAINT-BENOÎT-DU-SAULT	02 54 24 63 50
Brigade d'Argenton-sur-Creuse	4 avenue Rollinat - 36200 ARGENTON-SUR-CREUSE	02 54 01 46 90
PMo d'Argenton-sur-Creuse	ZI des Narrons-Sud - 36200 ARGENTON-SUR-CREUSE	02 54 01 67 80
Brigade de Chabris	33 ter rue des Lauriers - 36210 CHABRIS	02 54 00 42 60
Brigade de Tournon-Saint-Martin	8 bis route du Blanc - 36220 TOURNON-SAINT-MARTIN	02 54 28 16 70
Brigade de Neuvy-Saint-Sépulchre	22 rue du Maréchal Joffre - 36230 NEUVY-SAINT-SÉPULCHRE	02 54 06 28 90
Brigade d'Écueillé	1 rue Jacques Morin - 36240 ÉCUEILLÉ	02 54 00 45 60
Brigade de Reuilly	45 place des Écoles - 36260 REUILLY	02 54 03 65 80
Brigade d'Éguzon-Chantôme	11 rue Raymond Lagoutte - 36270 ÉGUZON-CHANTÔME	02 54 01 42 00
Brigade de Mézières-en-Brenne	14 route de Saint-Michel - 36290 MÉZIÈRES-EN-BRENNE	02 54 38 28 90
Brigade du Blanc	48 rue de la République - 36300 LE BLANC	02 54 28 35 00
Brigade de Bélâbre	22 rue Gambetta - 36370 BÉLÂBRE	02 54 28 44 70
Brigade de La-Châtre	216 bis rue Nationale - 36400 LA CHÂTRE	02 54 62 15 60
Brigade de Buzançais	98 route de Vendoeuvres - 36500 BUZANÇAIS	02 54 02 25 80
Brigade de Valençay	27 avenue de la Résistance - 36600 VALENÇAY	02 54 00 32 10
Brigade de Châtillon-sur-Indre	1 place de la Résistance - 36700 CHÂTILLON-SUR-INDRE	02 54 38 23 00
Brigade de Saint-Gaultier	22 place du Champ-de-Foire - 36800 SAINT-GAULTIER	02 54 24 67 20

37 > GENDARMERIES D'INDRE-ET-LOIRE

BMo de Tours	Caserne Raby - 171 avenue de Grammont - 37000 TOURS	02 47 31 37 69
---------------------	---	-----------------------

37 > GENDARMERIES D'INDRE-ET-LOIRE

Brigade de Château-Renault	19 rue Émile Zola - 37110 CHÂTEAU-RENAULT	02 47 29 83 50
Brigade de Richelieu	2 rue de la Maréchaussée - 37120 RICHELIEU	02 47 93 63 20
Brigade de Langeais	5 rue Andrée Colson - 37130 LANGEAIS	02 47 96 17 50
Brigade de Bourgueil	10 rue du 8 Mai 1945 - 37140 BOURGUEIL	02 47 97 21 40
Brigade de Bléré	161 rue du Chemin Vert - 37150 BLÉRÉ	02 47 30 82 60
Brigade de Descartes	26 rue Vincent Van Gogh - 37160 DESCARTES	02 47 91 36 80
Brigade de Chambray-lès-Tours	4 place Voru - 37170 CHAMBRAY-LÈS-TOURS	02 47 74 56 90
PMo de Chambray-lès-Tours	3 chemin des Touches - 37170 CHAMBRAY-LÈS-TOURS	02 47 28 20 18
Brigade d'Azay-le-Rideau	1 allée des Tilleuls - 37190 AZAY-LE-RIDEAU	02 47 45 63 00
Brigade de Vouvray	Lieu-dit L'Echeneau - 37210 VOUVRAY	02 47 40 45 90
Brigade de l'Île-Bouchard	16 rue de la Vallée aux Nains - 37220 L'ÎLE-BOUCHARD	02 47 97 22 80
Brigade de Luynes	5 avenue du Clos-Mignot - 37230 LUYNES	02 47 55 34 80
Brigade de Ligueil	1 allée des Poteries - 37240 LIGUEIL	02 47 91 43 50
Brigade de Montbazou	3 rue de la Grange-Barbier - 37250 MONTBAZOU	02 47 34 19 00
Brigade de Montlouis-sur-Loire	50 rue de la Frelonnerie - 37270 MONTLOUIS-SUR-LOIRE	02 47 45 64 30
Brigade de Preuilly-sur-Claise	6 route de Loches - 37290 PREUILLY-SUR-CLAISE	02 47 91 46 20
Brigade de Cormery	7 allée des Peupliers - 37320 CORMERY	02 47 43 81 00
Brigade de Château-la-Vallière	13 rue Jean d'Alluye - 37330 CHÂTEAU-LA-VALLIÈRE	02 47 29 75 60
Brigade de Savigné-sur-Lathan	6 rue du Noyer Vert - 37340 SAVIGNÉ-SUR-LATHAN	02 47 29 72 80
Brigade du Grand-Pressigny	12 rue de la Butte - 37350 LE GRAND-PRESSIGNY	02 47 91 34 50
Brigade de Neuilley-Pont-Pierre	ZA Les Nongrenières - Rte Château la Vallière - 37360 NEUILLEY-PONT-PIERRE	02 47 29 78 40
Brigade de Neuvy-le-Roi	9 rue du 8 Mai 1945 - 37370 NEUVY-LE-ROI	02 47 29 71 50
Brigade de Monnaie	1 rue du Lieutenant-Colonel Bonneville - 37380 MONNAIE	02 47 29 81 50
PMo de Monnaie	La Gaucherie - 37380 MONNAIE	02 47 29 93 28
Brigade de La-Membrolle-sur-Choisille	1 rue des Moulins - 37390 LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE	02 47 85 59 30
Brigade d'Amboise	1 boulevard Anatole France - 37400 AMBOISE	02 47 30 63 70
Brigade de Montrésor	22 rue de la Couteauderie - 37460 MONTRÉSOR	02 47 91 27 80
Brigade de Chinon	17 place Jeanne d'Arc - 37500 CHINON	02 47 93 57 80
Brigade de Ballan-Miré	2 avenue de l'Orée-des-Bois - 37510 BALLAN-MIRÉ	02 47 68 26 90
Brigade de Loches	82 rue Roche Appert - 37600 LOCHES	02 47 91 17 80
Brigade de Sainte-Maure-de-Touraine	29 route des Archambault - 37800 SAINTE-MAURE-DE-TOURAINES	02 47 72 35 60

41 > GENDARMERIES DU LOIR-ET-CHER

Brigade de Pezou	67 rue de Vendôme - 41100 PEZOU	02 54 23 16 30
Brigade de Selommès	13 rue du Parc - 41100 SELOMMES	02 54 23 17 20
BMo de Vendôme	4 rue des Tanneurs - 41100 VENDÔME	02 54 67 47 06
Brigade de Saint-Aignan	10 rue Ronsard - 41110 SAINT-AIGNAN	02 54 75 74 50
Brigade de Selles-sur-Cher	13 avenue Cher Sologne - 41130 SELLES-SUR-CHER	02 54 95 26 00
PMo de Saint-Romain-sur-Cher	A85 - Échangeur 12 - Lieu-dit Les Cormins - 41140 SAINT-ROMAIN-SUR-CHER	02 54 71 22 00
Brigade de Veuzain-sur-Loire	52 rue du Pont-d'Ouchet - Onzain - 41150 VEUZAIN-SUR-LOIRE	02 54 33 56 10
Brigade de Mondoubleau	47 rue Leroy - 41170 MONDOUBLEAU	02 54 89 17 00
Brigade d'Herbault	32 rue de Touraine - 41190 HERBAULT	02 54 46 51 70
Brigade de Romorantin-Lanthenay	4 rue du Four à Chaux - 41200 ROMORANTIN-LANTHENAY	02 54 83 48 12
Brigade de Neung-sur-Beuvron	22 rue du 8 Mai 1945 - 41210 NEUNG-SUR-BEUVRON	02 54 83 47 80
Brigade de Beauce-la-Romaine	18 avenue de Bretagne - Ouzouer le Marché - 41240 BEAUCE LA ROMAINE	02 54 82 33 50
Brigade de Bracieux	29 bis rue de Candy - 41250 BRACIEUX	02 54 46 54 30
PMo de La-Chaussée-Saint-Victor	Caserne Beltrame - Rue de Champlouet - 41260 LA CHAUSSÉE-ST-VICTOR	02 54 45 50 10
Brigade de Droué	21 rue Trianon - 41270 DROUÉ	02 54 89 12 00
Brigade de Salbris	Caserne Birault - Rocade Sud - RD 2020 - 41300 SALBRIS	02 54 94 16 30
Brigade de Saint-Amand-Longpré	8 impasse du Colonel Beltrame - 41310 SAINT-AMAND-LONGPRÉ	02 54 82 36 90

41 > GENDARMERIES DU LOIR-ET-CHER

Brigade de Mennetou-sur-Cher	15 rue de la Gendarmerie - 41320 MENNETOU-SUR-CHER	02 54 98 56 10
Brigade de Savigny-sur-Braye	4 avenue de La Braye - 41360 SAVIGNY-SUR-BRAYE	02 54 23 12 90
Brigade de Marchenoir	63 rue Alphonse Saunier - 41370 MARCHENOIR	02 54 82 38 10
Brigade de Montrichard-Val-de-Cher	2 rue de l'Ormeau-Maindroult - 41400 MONTRICHARD VAL DE CHER	02 54 75 71 00
Brigade de Mer	1 avenue du Général de Gaulle - 41500 MER	02 54 81 41 20
Brigade de Lamotte-Beuvron	Allée Hénia Jagla - 41600 LAMOTTE-BEUVRON	02 54 83 43 90
Brigade de Cour-Cheverny	2 rue de la Touche - 41700 COUR-CHEVERNY	02 54 79 16 00
Brigade du Controis-en-Sologne	17 rue des Meuniers - Contres - 41700 LE CONTROIS-EN-SOLOGNE	02 54 79 74 50
Brigade de Montoire-sur-le-Loir	18 avenue de la Paix - 41800 MONTOIRE-SUR-LE-LOIR	02 54 86 45 10

45 > GENDARMERIES DU LOIRET

BMo d'Orléans	Caserne Connétable de Richemont - 7 bd Marie Stuart - 45000 ORLÉANS	02 38 52 51 61
Centre de recrutement d'Orléans	120 ter rue du Faubourg Bannier - 45000 ORLÉANS	02 38 53 90 95
Brigade de Châteauneuf-sur-Loire	91 boulevard de Verdun - 45110 CHÂTEAUNEUF-SUR-LOIRE	02 38 46 86 70
Brigade de Meung-sur-Loire	44 route d'Orléans - 45130 MEUNG-SUR-LOIRE	02 38 46 91 70
Brigade de Jargeau	17 route d'Orléans - 45150 JARGEAU	02 38 46 83 70
Brigade de Neuville-aux-Bois	3 rue des Mitouflets - 45170 NEUVILLE-AUX-BOIS	02 38 52 34 85
Brigade de Beaugency	1 rue de la Mardelle - 45190 BEAUGENCY	02 38 46 86 60
Brigade de Ferrières-en-Gâtinais	2 route de Mirebeau - 45210 FERRIÈRES-EN-GÂTINAIS	02 38 96 36 80
Brigade de Château-Renard	40 rue des Cerisiers - 45220 CHÂTEAU-RENARD	02 38 95 66 10
Brigade de Châtillon-Coligny	1 rue du Champ des Ormes - 45230 SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS	02 38 96 88 45
Brigade de La-Ferté-Saint-Aubin	58 boulevard du Maréchal Foch - 45240 LA FERTÉ-SAINT-AUBIN	02 38 76 50 47
Brigade de Briare	25 rue des Tilleuls - 45250 BRIARE	02 38 31 71 20
Brigade de Lorris	38 faubourg de Sully - 45260 LORRIS	02 38 94 07 25
Brigade de Bellegarde	41 avenue du Maréchal Leclerc - 45270 BELLEGARDE	02 38 90 41 11
Brigade de Pithiviers	Caserne La Haye - 62 faubourg d'Orléans - 45300 PITHIVIERS	02 38 06 12 20
Brigade de Patay	5 rue de Villeneuve - 45310 PATAY	02 38 52 39 80
Brigade de Courtenay	20 route de Joigny - 45320 COURTENAY	02 38 97 26 01
Brigade du Malesherbois	22 rue de Boigneville - Malesherbes - 45330 LE MALESHERBOIS	02 38 34 45 90
Brigade de Beaune-la-Rolande	4 rue de Pithiviers - 45340 BEAUNE-LA-ROLANDE	02 38 33 94 20
PMo de Beaune-la-Rolande	Chemin César - 45340 BEAUNE-LA-ROLANDE	02 38 06 00 02
Brigade de Châtillon-sur-Loire	41 route de Beaulieu - 45360 CHÂTILLON-SUR-LOIRE	02 38 31 71 30
Brigade de Cléry-Saint-André	179 rue du Maréchal Foch - 45370 CLÉRY-SAINT-ANDRÉ	02 38 45 34 37
Brigade de Puiseaux	6 rue de Chicago - 45390 PUISEAUX	02 38 34 46 00
Brigade d'Artenay	533 rue du Moulin - 45410 ARTENAY	02 38 80 59 04
Brigade de Chécy	128 rue de la Herpinière - 45430 CHÉCY	02 38 46 83 60
Brigade d'Outarville	40 avenue d'Arconville - 45480 OUTARVILLE	02 38 39 27 05
Brigade de Corbeilles	5 rue de Beaune - 45490 CORBEILLES	02 38 96 36 70
Brigade de Gien	54 rue Jules César - 45500 GIEN	02 38 05 11 30
Brigade de Saint-Cyr-en-Val	359 rue André Champault - 45590 SAINT-CYR-EN-VAL	02 38 49 82 70
Brigade de Sully-sur-Loire	59 route d'Isdes - 45600 SULLY-SUR-LOIRE	02 38 36 86 10
PMo de Pannes	Lieu-dit Le Tourneau - 45700 PANNES	02 38 07 10 56
Peloton d'autoroute d'Orléans	Sortie n°14 Orléans Nord - Autoroute A10 - 45770 SARAN	02 38 52 31 60

22 > DOUANES DES CÔTES-D'ARMOR

Bureau de douane de Saint-Brieuc	3 impasse des Longs Réages - 22190 PLÉRIN	09 70 27 51 51
---	---	-----------------------

29 > DOUANES DU FINISTÈRE

Bureau de douane de Brest	14 quai de la Douane - 29200 BREST	09 70 27 51 56
---------------------------	------------------------------------	----------------

35 > DOUANES D'ILLE-ET-VILAINE

Direction régionale de Bretagne	8 cours des Alliés - 35000 RENNES	09 70 27 51 39
Bureau de douane de Saint-Malo Port	Fort du Naye - 35400 SAINT-MALO	09 70 27 51 50

56 > DOUANES DU MORBIHAN

Bureau de douane de Lorient Port	94 avenue de la Perrière - 56300 LORIENT	09 70 27 51 57
----------------------------------	--	----------------

44 > DOUANES DE LOIRE-ATLANTIQUE

Recette Interrégionale de Nantes	8 rue Eugène Varlin - 44100 NANTES	09 70 27 51 10
Direction régionale des Pays-de-la-Loire	7 place Mellinet - 44100 NANTES	09 70 27 51 00
Service de viticulture de Nantes	50 boulevard Saint-Aignan - 44100 NANTES	09 70 27 51 25
Bureau de douane de Nantes Atlantique	Aérogare de fret - 44340 BOUGUENAI	09 70 27 51 17
Donges Raffinerie	Bureau des douanes de la raffinerie - 44480 DONGES	09 70 27 51 19
Bureau de douane de Saint-Nazaire Montoir	Rue des Morées - 44550 MONTOIR-DE-BRETAGNE	09 70 27 51 18

49 > DOUANES DU MAINE-ET-LOIRE

Service de viticulture d'Angers	4 avenue Jean Joxe - 49100 ANGERS	09 70 27 51 35
Bureau de douane d'Angers	4 avenue Jean Joxe - 49100 ANGERS	09 70 27 51 30
Service de viticulture de Saumur	8 rue Saint-Louis - 49400 SAUMUR	09 70 27 51 36

53 > DOUANES DE MAYENNE

Bureau de douane de Laval	60 rue Mac Donald - 53000 LAVAL	02 43 49 97 40
---------------------------	---------------------------------	----------------

72 > DOUANES DE LA SARTHE

Bureau de douane du Mans	96 rue de l'Angevinière - 72000 LE MANS	09 70 27 51 31
--------------------------	---	----------------

85 > DOUANES DE VENDÉE

Service de viticulture de la Roche-sur-Yon	ZAC Bell - 43 rue Charles Bourseul - 85000 LA ROCHE-SUR-YON	09 70 27 51 26
Bureau de douane de la Roche-sur-Yon	ZAC Bell - 43 rue Charles Bourseul - 85000 LA ROCHE-SUR-YON	09 70 27 51 20
Bureau de douane des Sables-d'Olonne	Parc Actilonne - 11 rue Alain Gautier - 85100 LES SABLES-D'OLONNE	09 70 27 96 03

18 > DOUANES DU CHER

Service de viticulture de Bourges	20 rue Charles Durand - 18000 BOURGES	09 70 27 67 17
Bureau de douane de Bourges	20 rue Charles Durand - 18000 BOURGES	09 70 27 65 70

36 > DOUANES DE L'INDRE

Bureau de douane de Châteauroux	Aéroport Marcel Dassault - RD 920 - Bât. 714 - 36130 DÉOLS	09 70 27 67 40
---------------------------------	--	----------------

37 > DOUANES D'INDRE-ET-LOIRE

Service de viticulture de Tours	5 rue Germaine Richier - 37100 TOURS	09 70 27 65 85
Bureau de douane de Tours	5 rue Germaine Richier - 37100 TOURS	09 70 27 65 90

41 > DOUANES DU LOIR-ET-CHER

Bureau de douane de Blois	80 rue André Boulle - 41000 BLOIS	09 70 27 67 45
Service de viticulture de Blois	80 rue André Boulle - 41000 BLOIS	09 70 27 67 50

45 > DOUANES DU LOIRET

Direction régionale du Centre-Val-de-Loire	10 boulevard de Verdun - 45000 ORLÉANS	09 70 27 65 00
Bureau de douane d'Orléans	Parc d'activités Les Vallées - 45770 SARAN	09 70 27 65 65



© Ursule - Adobe Stock

GUIDE DÉPARTEMENTAL DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Nous remercions sincèrement les annonceurs, artisans, commerçants, PME et PMI, pour leur généreuse participation, qui permet notamment de pouvoir éditer et diffuser ce guide.

Les informations présentées au sein de ce guide ne sont données qu'à titre indicatif et ne peuvent être considérées comme contractuelles.

Les données du Répertoire de la sécurité publique sont à jour au 15 décembre 2023 (abréviations utilisées : BMo > Brigade motorisée / PMo > Peloton motorisé).

Si, malgré tout le soin apporté à la réalisation de ce guide, vous pensez qu'il comporte une erreur, ou pour signaler un changement d'adresse / une création de service, n'hésitez pas à nous contacter.

RGB COM SAS - 1 avenue Docteur Roux - 06200 NICE • ☎ 04 93 96 70 20 - eMail : contact@rgbcom.fr

PARTICULIERS, ENTREPRISES,
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES:
**VOUS ÊTES VICTIME D'ACTES
MALVEILLANTS SUR INTERNET?**

PIRATAGE



ARNAQUE



CHANTAGE



VIRUS



RENDEZ-VOUS SUR
WWW.CYBERMALVEILLANCE.GOUV.FR
POUR ÊTRE ASSISTÉ
ET CONSEILLÉ



